

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1793 - 13 décembre 2002 - prix : 1 €

**France Télécom**  
**Éducation nationale...**

**TOUS LES  
TRAVAILLEURS  
SONT  
MENACÉS !**

p. 3

**France Télécom**  
**un « plan de  
sauvetage »  
contre le  
personnel**

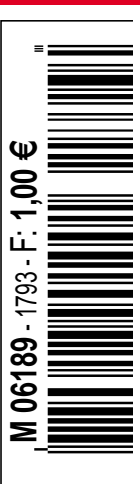
p. 7

**Non à  
la guerre  
contre  
l'Irak !**

p. 8-9

**Italie**  
**Fiat met  
8 000 ouvriers  
à la porte**

p. 10



**Enseignants et parents d'élèves  
veulent des crédits et du personnel !**

p. 12-13

# Sommaire

## Leur société

- p. 4 ■ Le droit de vote des étrangers
- L'expulsion des Roms désavouée par la justice
- Pas de frontière pour les capitaux entre la France et la Roumanie
- p. 5 ■ Sarkozy à « Cent minutes pour convaincre »
- Droite : la guerre des chefs
- p. 6 ■ Pharmacie : hausse des prix en vue
- p. 7 ■ Les modifications de la loi de « modernisation sociale »
- Restos du cœur et loi du fric
- Courrier : à propos des restos du cœur de Marseille
- p. 10 ■ EDF-GDF : capitulation syndicale sur les retraites
- Les rémunérations des patrons
- p. 11 ■ France Télécom : le « plan de sauvetage » contre le personnel

## Tribune

- p. 6 ■ Non à la guerre contre les pauvres !

## Dans le monde

- p. 8-9 ■ États-Unis : la faillite de United Airlines
- Irak-USA-ONU : la farce des inspections
- Grande-Bretagne : Blair contre les pompiers
- p. 16 ■ Italie : Fiat met 8000 ouvriers à la porte en Sicile

## Enseignement

- p. 12-13 ■ La manifestation du 8 décembre
- Non aux licenciements de surveillants, aides-éducateurs !
- Bordeaux : les étudiants contre la réforme
- Collège Politzer (Bagnolet-93)

## Dans les entreprises

- p. 14 ■ Peugeot (Sochaux) : un grave accident du travail
- Snecma (Gennevilliers-92) : grève à la centrale énergie
- Prometal (Ressons-sur-Matz-60) : non à la fermeture !
- p. 15 ■ SNCF (région Toulouse) : cheminots en grève
- TSI (Vitry-94) : contre le licenciement de deux délégués
- Transports : la RATP et la fraude

# Contre la politique guerrière des Bush, Chirac, Blair et Cie !

## NON À LA GUERRE CONTRE L'IRAK !

Lutte Ouvrière appelle à participer massivement aux manifestations organisées dans différentes villes contre cette guerre et, notamment à

**PARIS**  
samedi 14 décembre  
à 15 heures  
place de la République



## Lutte Ouvrière a tenu son trente-deuxième congrès

Notre trente-deuxième congrès s'est tenu à Presles, en région parisienne, les 7 et 8 décembre 2002. Il a réuni deux cents délégués en présence de plusieurs centaines de militants qui, durant les deux jours, ont assisté à tous les débats. Les discussions ont porté sur la situation intérieure, l'économie mondiale et la situation internationale. Les différents textes ont été soumis au vote et seront publiés dans notre revue *Lutte de Classe* du mois de décembre 2002.

Le congrès a approuvé à l'unanimité la décision prise par la direction de l'organisation d'appeler à voter blanc au deuxième tour de l'élection présidentielle, considérant que le plébiscite de Chirac par la gauche était une trahison supplémentaire dont les classes populaires paient le prix aujourd'hui.

Ont été mises aussi en dis-

cussion les activités de l'année à venir. Le congrès a, en particulier, décidé l'organisation de 5 ou 6 meetings d'ici l'été, avec notre porte-parole nationale Arlette Laguiller. Ces

meetings seront organisés dans des grandes villes du pays. Nous envisageons également une ou plusieurs campagnes d'affiches sur la situation sociale et politique intérieure.

Le congrès a salué la mémoire de notre camarade Pierre Bois, décédé dans l'année, et a reconduit le même comité central que l'année précédente.

## NOS CANDIDATS DANS PLUSIEURS SCRUTINS PARTIELS

Lutte Ouvrière présente des candidats aux élections législatives partielles qui auront lieu au début de l'année 2003 en Région parisienne : à Paris, dans la dix-septième circonscription et à Argenteuil-Bezons

dans le Val-d'Oise, où se présentera notre camarade Patrice Crunil, ouvrier à l'usine Snecma de Gennevilliers. Enfin Lutte Ouvrière présentera une liste à l'élection municipale de Noisy-le-Sec, dans le

département de la Seine-Saint-Denis. Cette liste sera conduite par Jean-Paul Burot, ouvrier du bâtiment, et Monique Dabat, chimiste. Une première réunion publique aura lieu, avec les candidats,

**Mardi 17 décembre à 19 heures**  
à l'école Cottereau - 2, rue Cottereau  
à Noisy-le-Sec

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

### SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recevoir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

Adresser toute correspondance à:  
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron  
6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France)  
c/o Editions d'Avron  
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 64

### LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> - E-mail : [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)  
Union Communiste Internationaliste : <http://www.union-communiste.org>  
E-mail : [contact@union-communiste.org](mailto:contact@union-communiste.org)

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
.....  
CODE POSTAL et VILLE : .....  
.....  
COMPLÈMENT D'ADRESSE .....  
.....  
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de : .....  
Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 9 décembre 2003

# France Télécom, Éducation nationale NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

■ L'annonce par le PDG de France Télécom de son plan dit de sauvetage de l'entreprise et la manifestation du personnel de l'Éducation nationale illustrent les méthodes dévastatrices du gouvernement Raffarin-Chirac à l'égard des salariés, mais aussi à l'égard de la population laborieuse qui en subira les effets en tant qu'usagers.

On évoque la nécessité d'un « sauvetage » en catastrophe de France Télécom, mais on se garde de rappeler que, si cette entreprise s'est retrouvée financièrement au bord du gouffre, c'est uniquement parce qu'elle s'était lancée dans des opérations boursières aventureuses. Ce n'est donc pas, comme on voudrait nous le faire avaler, parce que cette entreprise serait une entreprise d'État. Et moins encore parce qu'elle assure un service public, permettant à chacun de disposer du téléphone, quel que soit son lieu d'habitation et dans des conditions égales pour tous. Et la privatisation de France Télécom amorcée par Juppé, concrétisée dans la foulée par Jospin, loin de freiner la dérive spéculative, l'a accélérée.

Le remède Raffarin consiste à accélérer cette privatisation, donc à soumettre cette entreprise encore plus aux caprices de la Bourse. Pas pour obtenir un service plus utile et plus efficace pour tous, bien au contraire. Les gros actionnaires visent uniquement à obtenir des profits les plus juteux possible, au plus vite. Ils choisissent donc de privilégier ce qui rapporte vite et

gros et de sacrifier le reste.

Les premiers atteints seront les salariés de France Télécom, pour qui ce prétendu « sauvetage » va se traduire par l'engloutissement de milliers d'emplois. Et pour ceux qui conserveront leur emploi, cela se traduira par l'aggravation de leurs conditions de travail et un emploi précarisé.

En réalité, l'avenir des salariés de France Télécom est comparable à celui de l'ensemble des salariés, qu'ils travaillent dans le public ou dans le privé. C'est pourquoi nous sommes concernés par ce qui leur arrive. Et c'est pourquoi agir à leur côté, c'est aussi défendre notre sort. A l'inverse, laisser les mains libres au gouvernement, c'est l'encourager à continuer ses mauvais coups.

Concernés, nous le serons aussi, mais d'une autre façon, en tant qu'usagers. On annonce déjà une nouvelle augmentation de l'abonnement pour les téléphones fixes. Nous sommes aussi concernés en tant que contribuables puisque France Télécom continuera à bénéficier de la générosité de l'État. Le gouvernement a en effet annoncé qu'il allait généreusement mettre la main à la poche pour combler les dettes fantastiques du groupe, dont ni les usagers ni les travailleurs ne sont responsables.

Le gouvernement ne fait pas preuve de la même générosité lorsqu'il s'agit d'un service pourtant essentiel, celui de l'éducation. Il sait trouver des milliards pour permettre d'introduire France

Télécom en Bourse, mais il réduit le budget de l'Éducation nationale. Il accorde une rallonge au budget militaire qui servira à équiper une armée qui, la plupart du temps, ne sert à rien, et quand malheureusement elle sert, c'est pour semer la mort et les destructions contre les peuples. C'est contre ce scandale et cette aberration que les enseignants et le personnel de l'Éducation nationale ont manifesté. Et leurs exigences concernent toute la population. En premier lieu, les milieux populaires, pour qui la possibilité d'accès à l'éducation de leurs enfants, dès le plus jeune âge, est une impérieuse priorité, nécessaire à leur intégration et à une insertion sociale qui n'en reste pas à des discours.

L'une des premières mesures prises par le gouvernement est la suppression de 5 600 postes de surveillants et de 20 000 postes d'aides-éducateurs. Drôle de manière de lutter contre l'insécurité et l'incivilité dont Sarkozy parle en long et en large sans que les mesures qu'il décrète n'améliorent la situation.

La politique du gouvernement consiste à économiser sur les services destinés à l'amélioration de la vie collective, pour pouvoir distribuer des milliards à quelques industriels et financiers qui enrichissent une poignée de gros actionnaires. C'est l'inverse qu'il faudra imposer !

Arlette LAGUILLER

# Droit de vote des étrangers

## À droite comme à gauche, ON EN PARLE... MAIS C'EST TOUT !

**Une opération symbolique appelant la population à se prononcer pour ou contre le droit de vote des étrangers aux élections locales, a été organisée dans soixante-dix villes et deux cents bureaux de vote, les 6, 7 et 8 décembre. A l'origine de cette démarche il y a des associations favorables au droit de vote des étrangers. Cette initiative a reçu le soutien de diverses organisations et partis dont le Parti Socialiste. Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, ainsi que d'autres maires de gauche ont pour l'occasion prêté des locaux et des urnes électorales.**

Cette opération se voulait une manifestation en faveur du droit de vote des étrangers aux élections locales, et en même temps une réponse « citoyenne » à l'attitude de la majorité de droite qui venait de rejeter une proposition de loi du Parti Socialiste relative à cette question. Raffarin a en effet expliqué qu'il ne fallait pas « ouvrir la porte du droit de vote aux étrangers pour refermer celle de l'accès à la nationalité ». Comme si le fait d'avoir le droit de voter pour un étranger empêchait celui-ci d'acquérir la nationalité française !

Les députés de droite et le gouvernement ne se sont pas privés de rappeler que la gauche

n'avait rien fait dans ce domaine lorsqu'elle était au pouvoir. C'est de bonne guerre. Le droit de vote des étrangers aux élections locales était en 1981 (déjà !) l'une des 110 propositions du candidat Mitterrand à l'élection présidentielle. En quinze ans de pouvoir, la gauche gouvernementale s'est refusée à faire entrer ce droit dans la législation, tout en prétendant militer en même temps pour le faire entrer dans les mentalités si nécessaire. Mais la droite, qui ironise aujourd'hui, n'a rien fait de plus.

En réalité, les hommes de droite comme ceux de gauche ne se soucient pas d'accorder le droit de vote aux étrangers,

même limité aux élections locales. Ils agitent seulement cette question de temps à autre, à des fins politiciennes. La participation du PS à cette opération symbolique, par députés et maires interposés, n'avait pas d'autre objectif que de redorer son image alors que, en mai 2000, le Premier ministre Jospin avait bloqué une proposition de loi similaire émanant des Verts en refusant de la soumettre au Sénat. A l'époque, les notables socialistes n'avaient rien trouvé à redire sur cette dérobade ! Les Verts et le Parti Communiste fustigent aujourd'hui l'inaction passée du PS lorsqu'il était au gouvernement. Mais ils oublient qu'ils ne s'en étaient jamais

désolidarisés, préférant avaler couleuvre sur couleuvre, de 1997 à 2002.

Les étrangers d'origine non européenne devraient avoir le droit de participer non seulement aux élections locales (ceux de l'Union européenne l'ayant obtenu depuis 1992) mais aussi à toutes les autres consultations régionales et nationales. Il n'est pas normal que des millions d'hommes et de femmes, qui travaillent en France, y payent leurs impôts, soient écartés de la possibilité de donner leur avis, comme d'autres, à l'occasion de toutes les consultations électorales.

René CYRILLE

## Roms

### DES EXPULSIONS DISQUALIFIÉES PAR LA JUSTICE



Des gendarmes en patrouille dans le camp de Choisy-le-Roi.

Mardi 3 décembre Vitry, ville ouvrière de la banlieue parisienne située dans le département du Val-de-Marne, a connu une mobilisation exceptionnelle des forces de police sous l'autorité du préfet. La presse avait été conviée au spectacle. Il ne s'agissait pourtant pas de s'attaquer au grand banditisme, les centaines de policiers réquisitionnés ayant comme mission de s'en prendre à 56 malheureux Roms, parias parmi les parias, Tsiganes venus de Roumanie, qui s'étaient réfugiés dans un squat.

Les représentants du gouvernement n'avaient donc pas de tâche plus urgente que de renvoyer en Roumanie ces exilés de la misère et de la discrimination ? Et ils ont considéré

que la justice devait être à leur botte et s'adapter aux opérations spectaculaires du gouvernement, destinées à plaire à l'électorat le plus réactionnaire, et en particulier à celui de Le Pen. Aussi, sans même se soucier de respecter les procédures légales existantes, le préfet a exigé du tribunal de grande instance de Créteil et du juge des libertés qu'ils se soumettent à son injonction de prolonger la rétention administrative des 56 intéressés, le temps nécessaire pour procéder à leur expulsion.

Mais le tribunal de Créteil n'a pas cédé à ces injonctions et a ordonné la remise en liberté immédiate des 56 Roms, rappelant que même la police était tenue de respecter la loi, en principe « égale pour

tous ». Vexé, Sarkozy a stigmatisé cette décision des juges de Créteil, déclarant qu'elle « complique notre tâche ». « Ce qui est en cause, a-t-il ajouté, c'est, oui ou non la France a-t-elle le droit de décider de qui doit rester sur son territoire ? »

Le préfet a fait appel de la décision du tribunal pensant que la cour d'appel de Paris allait s'empresse de justifier son action et celle du ministre de l'Intérieur. Mais, nouvelle déconvenue pour le gouvernement, cette dernière a confirmé pour l'essentiel les décisions du tribunal de Créteil. Et cette fois le ministre a jugé plus prudent de se taire, même si les lois et la justice compliquent sa vie de premier flic de France.

Paul SOREL

## France-Roumanie

### LES CAPITAUX CIRCULENT MIEUX QUE LES PERSONNES

Depuis la fin de l'été, la France et la Roumanie ont signé un protocole d'accord encadrant « l'éloignement des ressortissants roumains en situation irrégulière », prévoyant en détail toute la procédure, depuis l'organisation des vols par la compagnie aérienne Tarom jusqu'aux différentes phases et personnels d'encadrement de ces expulsions... Sarkozy s'en est vanté.

Il est cependant un aspect des relations entre la France et la Roumanie qui explique les raisons de la misère : la pénétration de ce pays par les trusts français et occidentaux qui, de plus en plus nombreux aux côtés des possédants roumains, profitent des bas salaires et des conditions de travail plus que flexibles. Ainsi, par exemple, tout près de la seconde ville du pays, Timisoara, une usine fabriquant pour Solectron Europe des composants électroniques a été construite en 1998 en pleins champs. Elle emploie désormais plus de 4 000 personnes, tourne 24 heures sur 24, utilise 800 ingénieurs payés en moyenne 150 euros mensuels, un salaire envié en Roumanie ! A côté d'elle, Wavecom, une société française, emploie 800 personnes dans la fabrication de com-

posants pour téléphones mobiles. Tout près, une usine Coca Cola arbore un drapeau américain, jouxtée par Alcatel, ABB, Continental, Procter et Gamble.

La Chambre de commerce de Timisoara se vante d'avoir en outre attiré dans cette ville un grand nombre d'autres sociétés françaises comme Adecco, Lafarge, Sagem, Salomon, Union Textile Tourcoing.

On trouve également depuis 2001 en Roumanie la Société Générale, derrière la banque Roumaine de Développement, Gaz de France, avec Rompetrol-Gaz de France, CIT-Mobil Com dans les télécommunications, Carrefour Promodès dans les supermarchés, Danone dans l'agroalimentaire, Renault dans l'automobile, Vivendi dans la distribution des eaux, ainsi que De Dietrich, GEC Alsthom, la Phocéenne de Métallurgie.

La France occupe désormais la première place pour les investissements directs en Roumanie. Si ces trusts s'enrichissent en exploitant les travailleurs roumains, cela n'empêche pas que ces derniers restent pauvres, très pauvres, le produit intérieur brut par habitant ne dépassant pas les 2 000 euros.

Nelly MEYER

Cent minutes pour nous convaincre que...

# SARKOZY SE MOQUE DE L'INSÉCURITÉ

Les téléspectateurs ont eu droit, sur France 2, en cette approche de Noël, au Père Fouettard en la personne de Sarkozy, durant plus de 100 minutes : pour convaincre, nous dit-on. Mais convaincre qui ?

Dans son rôle de shérif, Sarkozy bénéficia de faire-valoir involontaires. À Le Pen, qui s'essayait à faire du Sarkozy, en plus hard, en réclamant la mise en place d'un contrôle de l'immigration à « nos » frontières, le ministre de l'Intérieur répondit qu'il fallait coordonner ce contrôle au niveau de l'Europe. Simple question d'échelle, donc. Mais Sarkozy, qui avait passé son temps à se défendre de faire des amalgames, s'est gardé de se démarquer de celui de Le Pen qui, comme d'habitude, assimilait insécurité et immigration. Excepté un débat académique sur « droit du sol et droit du sang », les deux démagogues avaient bien du mal à se différencier. Quant à Elisabeth Guigou, elle traita Sarkozy (comme le font d'autres ex-ministres socialistes : Vaillant, Lang) de copieur puisqu'il reprenait des mesures prises ou préparées par la gauche – ce qui n'est malheureusement pas faux. Elle fournit aussi l'occasion à Sarkozy de se présenter comme un homme qui n'hésitait pas, lui, à se rendre sur le terrain, surtout quand les caméras sont là. Il a même invité Guigou à aller avec lui dans un commissariat de Seine-Saint-Denis.

Mais Sarkozy, le rouleur de mécaniques, masque mal le Sarkozy illusionniste. Et ses trucs sont éculés. Ils consistent à pointer un fait divers, réel, en discourant comme s'il s'agissait d'une situation sinon générale, du moins qui risque de se généraliser... s'il n'y met pas bon ordre. Ainsi, a-t-il prétendu, si on n'a pas pu arrêter un tueur en série ou un violeur assassin, c'est parce qu'il n'existe pas de fichier génétique au point. Si lui, Sarkozy, intervient contre les prostituées, c'est pour lutter contre les proxénètes ; et s'il renvoie en Bulgarie les filles qui se trouvent sous leur emprise, ce serait pour leur permettre de se réinsérer dans leur milieu d'origine. Sauf qu'on voit bien plus de filles traquées que de proxénètes épinglés par la police !

Qui peut croire à de tels

contes de fées ? Qui peut croire que la multiplication des contrôles d'identité, essentiellement au faciès, va ramener calme et quiétude ; que la menace de disperser les jeunes qui, faute d'autres lieux et d'autres occupations, s'assemblent dans les halls des cités dans les quartiers populaires, va changer les choses ? Qui peut le croire alors que, dans



les écoles de ces mêmes quartiers, on supprime des surveillants, des aides-éducateurs, parfois des classes, et que celles qui existent sont surchargées ?

Ce que propose Sarkozy, ce sont des mesures tape-à-l'œil, au sens littéral du terme. Elles aggraveront peut-être un peu – et pas partout, ni beaucoup – l'inquiétude chez les jeunes, mais elles augmenteront surtout leur exaspération et leur sentiment d'être montrés du doigt, d'être rejetés un peu plus encore, sans que la vie des habitants des cités ne change en quoi que ce soit.

En revanche, il y a une autre insécurité que Sarkozy s'est gardé d'évoquer, celle qui touche les salariés : l'insécurité au travail et l'insécurité de l'emploi. Et puisqu'il aime à citer les chiffres, pourquoi ne cite-t-il pas, par exemple, le nombre de travailleurs morts ou qui vont mourir prématurément, à cause de l'amiante, et plus généralement le nombre des accidents du travail, qui valent bien qu'on s'en inquiète comme on s'inquiète des accidents de la route ? En fait, ce n'est pas seulement l'amiante

qui tue, mais la cupidité irresponsable des patrons, et pas que des petits, qui ont continué à faire travailler des salariés au contact de l'amiante alors que l'on connaissait la nocivité de ce produit. Et combien de femmes et d'hommes sont dans la gêne, voire dans la misère à cause du choix des patrons de licencier des salariés ?

Sarkozy est pourtant bien placé pour connaître ces chiffres et ces faits, puisque nombre de ses proches sont des patrons. Son frère est même un pilier du Medef qui a défrayé l'actualité en proclamant que les patrons ne devaient pas avoir de complexes à licencier et à délocaliser.

Récemment, on a appris que l'on avait vendu aux enchères le matériel des usines Moulinex. On a bradé les machines, après s'être débarrassé des salariés. Cela aurait été l'occasion de rappeler ce que racontait une licenciée de Moulinex, il y a quelques mois, à la radio. À sa connaissance, disait-elle, dix personnes s'étaient suicidées après leur licenciement de Moulinex. Autant de morts, donc, que les victimes de ces tueurs en série que Sarkozy évoque. Et bien plus sans doute quand on sait que des situations comme celle de Moulinex, il en existe partout en France. Et s'il faut faire la chasse aux tueurs en série, pourquoi oublier ces tueurs d'emplois qui non seulement ne sont pas pourchassés, mais sont présentés comme des bienfaiteurs de la société ?

Une insécurité n'en efface pas une autre, c'est vrai. Mais l'insécurité que font régner les capitalistes pour s'enrichir, alimente en partie celle que Sarkozy stigmatise.

Mais ce qu'il vise, en réalité, ce n'est pas tant à mettre fin à l'inquiétude des pauvres, comme il le prétend avec aplomb. C'est à cultiver une image qui puisse servir ses ambitions.

Jean-Pierre VIAL

## Droite

# LA GUERRE DES CHEFS

Une « gifle », un « KO » pour l'UMP (le nouveau parti présidentiel créé à la mi-novembre) et son chef Juppé... Les titres des journaux ne varient guère pour qualifier le résultat de la bataille interne à la droite à laquelle a donné lieu une législative partielle dans une circonscription des Yvelines acquise à la majorité. Le candidat UMP y a en effet mordu la poussière face à son concurrent, l'ex-président de la RATP puis d'Air France, Christian Blanc, un « centriste-rocardien » soutenu par l'UDF et tout ce que la droite compte de gens rétifs à s'aligner derrière la bannière de Juppé.

On a là un nouvel épisode de la guerre des chefs qui fait rage autour de l'UMP, Juppé, Sarkozy, Raffarin et quelques autres ayant multiplié, ces dernières semaines, les petites phrases assassines et autres croche-pied à l'adresse de leurs « amis » de parti. Pourtant, bien des commentateurs avaient présenté son lancement comme celui d'un grand parti unifiant la droite à la façon de ce qui existe en Angleterre ou en Allemagne. L'idée d'un tel parti n'est certes pas nouvelle. Mais le jeu des rivalités et ambitions de personnes y faisait obstacle depuis le temps où de Gaulle avait tenté d'unir la droite autour de sa personne.

Le discrédit dans les classes populaires du gouvernement Jospin ayant permis la réélection de Chirac, et, entre les deux tours, le ralliement de la gauche au président de droite sortant lui ayant offert un plébiscite, Chirac a pu se croire assez renforcé pour tenter de rassembler les composantes de la droite et du centre en un parti unique qui le soutienne, avec comme argument décisif que le label présidentiel UMP garantirait l'élection de qui le porte.

Que l'UMP soit un panier de crabes est une évidence. Les leaders de la majorité luttent les uns contre les autres pour écarter leurs rivaux de sa direction car ils y voient une machine pouvant permettre de gagner la présidentielle de 2007 à qui aurait l'investiture de la « droite

unie ». D'autres à droite, tel Bayrou dont les élus ont déserté l'UDF en succombant aux charmes d'un parti présidentiel qui promet places et avantages, misent sur l'échec de l'UMP du fait de ses rivalités internes. Et elles n'ont pas attendu 2007 pour éclater au grand jour dans ce parti qui, à peine né, a déjà pris un sérieux coup de vieux.

La candidate UDF qui l'avait emporté, en juin, dans la 3ème circonscription des Yvelines venant d'être nommée à la direction de la RATP, il fallait élire un nouveau député. En présentant un candidat pour lui succéder, Juppé voulait conforter sa place de chef de la majorité en faisant la preuve de l'efficacité de l'investiture UMP. Las, Bayrou et de Robien, le seul membre UDF du gouvernement, préféreraient Christian Blanc. Juppé eut beau dire « inacceptable » qu'un ministre soutienne un candidat non estampillé UMP, on connaît la suite : Blanc a devancé son rival UMP et reste seul en lice pour un second tour sans surprise.

Soutenant Juppé comme la corde le pendu, Sarkozy avait déclaré que « la France entière va regarder cette élection » où, espérait-il, Juppé se casserait les dents. Tout aussi bon camarade, Raffarin fait dire par ses ministres qu'il faut « tenir compte des avertissements » des électeurs, histoire d'enfoncer le clou, et Juppé avec.

Voir les politiciens de droite se déchirer avec autant d'entrain que ceux de gauche, et pour les mêmes raisons d'ambitions personnelles et de petits calculs inavouables, cela pourrait faire sourire si l'on ne se souvenait que, pendant ce temps, tout ce petit monde des gens au pouvoir est au moins d'accord sur une chose : continuer et amplifier la politique de ses prédécesseurs de gauche contre les classes laborieuses.

P.L.



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# NON À LA GUERRE CONTRE LES PAUVRES !

Sarkozy mène sa guerre contre les immigrés. Lundi 2 décembre, il signait avec son complice britannique la fermeture du centre de Sangatte, prévue à la fin du mois. Le lendemain, il envoyait 450 gendarmes à Choisy pour évacuer trois camps de Roms originaires de Roumanie. La semaine précédente, 400 Roms d'un bidonville de Vaux-en-Velin étaient eux aussi condamnés à l'expulsion. Un peu avant, c'était 39 Bulgares à Bordeaux, 32 Kurdes irakiens à Cherbourg...

Passant des coups de mentons autoritaires à un ton de compassion hypocrite, le premier flic de France a justifié sa politique en parlant d'« humanité », laissant entendre qu'en fermant des nids de misère, il agirait pour le plus grand bien des expulsés. Pas dans leur plus grand respect en tout cas ! Les procédures d'expulsion des Roms de Choisy ont été tellement bâclées que des avocats en ont fait annuler la plupart. Quant à Sangatte, le rôle louche qu'aurait joué la police dans l'incendie d'un gîte, en pleine discussion sur la fermeture du centre, est de plus en plus mis en question par certains journalistes.

Bien sûr, les conditions de vie dans les bidonvilles sont inhumaines. Les Roms qui arrivent en France fuient une misère qui, en Roumanie, s'est encore aggravée depuis quelques années. Mais ils ne trouvent pour vivre ici que des décharges, où eux et leurs enfants sont exposés à des maladies comme la tuberculose ou le saturnisme. Les propriétaires des terrains (État, municipalité ou Offices HLM) n'hésitent pas à leur couper l'accès à l'eau et l'électricité, en plein hiver, pour les forcer à partir.

Quant à Sangatte, ceux qui y parviennent sont dans des situations plus précaires encore, plus isolés, survivants de voyages plus meurtriers. Les clandestins sont traités comme du bétail par des mafias de passeurs qui s'engraissent sur leur misère. Ils sont prêts à risquer leur vie pour parvenir en Angleterre ou ailleurs, où ils devront travailler dans les pires conditions pendant des années pour rembourser le prix de leur voyage.

Venant notamment de pays comme l'Afghanistan ou l'Irak, ce n'est pas seulement la misère qu'ils fuient, mais aussi la guerre ou les persécutions policières, le chaos dans lequel la France de Sarkozy, celle des militaires et des capitalistes, a une si grande responsabilité.

Et ce sont de nouvelles matraques que les réfugiés trouvent ici. Le gouvernement parle d'humanité, mais en quoi la répression policière combat-elle leur misère ? En quoi les dissuade-t-elle de venir ? Depuis la fermeture de Sangatte, des dizaines de personnes se réfugient dans les bunkers des plages de la région, attendant de trouver enfin une occasion de passer.

L'immigration clandestine n'est qu'un peu de la barbarie du monde capitaliste qui revient à la figure des pays les plus riches. Pourchasser les victimes comme le fait le gouvernement actuel ou les précédents, même en prétendant que c'est pour leur bien, c'est une hypocrisie qui ne vise qu'à flatter les pires préjugés. Quand on est à la tête d'un gouvernement qui aide les patrons à exploiter et à licencier, qui détruit les services publics, qui gère le développement de la misère ici même, c'est pratique d'encourager l'idée que les responsables de la vie dure sont les plus exploités des exploités, notamment les immigrés. C'est exactement le discours de l'extrême droite. C'est celui du gouvernement Chirac, qu'on nous avait présenté comme un rempart contre Le Pen il y a quelques mois seulement ! Et c'est un filon qu'exploitent même un certain nombre de responsables de gauche admiratifs des méthodes Sarkozy, depuis le maire PCF de Calais (« un travail de professionnels » selon lui) jusqu'à l'ancien ministre socialiste Jack Lang (qui soupire « Si on avait fait 10 % de cela... »).

Applaudir à cette chasse aux immigrés, c'est applaudir un bout de sa propre exploitation. Nos ennemis, ce ne sont pas les victimes de Sarkozy, mais ses patrons.

Convergences Révolutionnaires n° 24 (novembre-décembre 2002), bimestriel édité par la Fraction

Un dossier sur les trusts pétroliers qui saignent la planète. Des articles sur le projet du gouvernement pour une décentralisation au service des patrons, et celui du Medef pour torpiller le droit du travail ; l'Argentine en chute libre. Un échange de points de vue avec Débat Militant (LCR) sur l'unité des révolutionnaires.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € de soutien : 15 €) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP233 - 75865 Paris Cedex 18 ou  
Les Amis de Convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### Pharmacie

# HAUSSE DES PRIX EN VUE



Le « dépôt de prix », mesure qui risque d'amener des hausses de 20 % des médicaments nouveaux, figure dans le projet de financement de la Sécurité sociale actuellement en discussion à l'Assemblée nationale et au Sénat. La nouveauté : au lieu d'être négocié entre le laboratoire qui les lance et le gouvernement, le tarif du remboursement de ces médicaments par la Sécurité sociale serait désormais le prix proposé par le laboratoire, sauf exagération manifeste.

Cette nouvelle règle ne concernerait que les médicaments « innovants ». Mais le lobby pharmaceutique fera le maximum pour que tous les nouveaux médicaments soient reconnus comme des « innovations », même si une bonne partie ne sont que des variantes de molécules exploitées depuis longtemps.

Comment l'administration jugera-t-elle qu'un prix n'est pas exagéré ? En le comparant à ceux pratiqués ailleurs en Europe. Mais les prix de référence seront ceux des pays les plus chers, l'Allemagne ou la Grande-Bretagne, en moyenne 20 % supérieurs aux prix français. Pas question de comparer avec les prix espagnols ou portugais, 25 % moins chers ! L'Europe est un prétexte pour tirer ces prix vers le haut (pour les salaires, c'est le contraire !). L'argument invoqué est que cela empêcherait la contrebande pharmaceutique à l'intérieur de l'Europe (acheter un médicament au grossiste portugais pour fournir un pharmacien allemand laisse une belle marge, même si c'est illégal).

Cette modification dans la fixation des prix comble les vœux des capitalistes du secteur pharmaceutique. « Nous sommes loin de la liberté des prix à l'américaine, regrette un de ses dirigeants, mais le "dépôt" de prix marque une avancée

significative. C'est un signe fort de soutien à l'innovation. » La liberté, pour ces gens-là, c'est la liberté des prix, celle de faire des profits, pas la liberté de se soigner.

Avec cette procédure, ils gagneraient plus de deux mois sur la mise en exploitation d'un médicament, parce qu'en France l'intervalle entre le dépôt d'un brevet d'exploitation et la mise sur le marché dure plus que dans le reste de l'Europe. Deux mois, comparé aux vingt ans que dure généralement un brevet, cela peut paraître peu. Mais ce sont quand même des milliers d'euros gagnés en plus.

Les capitalistes de la pharmacie pleurent sur la concurrence déloyale que les médicaments génériques font à leurs spécialités. Ils s'indignent que certains médicaments anciens ne soient plus remboursés, ou ne le soient qu'au tarif des génériques. Cela peut de fait se traduire pour eux par un manque à gagner (les vrais perdants sont les malades !). Eh bien, le gouvernement leur offre un magnifique lot de consolation avec cette liberté de s'aligner sur les prix les plus hauts.

On n'oublie pas, comme toujours pour justifier les cadeaux faits aux patrons, d'invoquer l'emploi. Le secteur pharmaceutique compte 100 000 salariés en France. Mais des dizaines de milliers d'emplois ont été supprimés dans cette branche de l'industrie ou vont l'être. C'est le cas d'Aventis, premier groupe français du secteur (deux milliards d'euros de profits prévus pour cette année, en hausse de 25 à 30 %), qui a décidé de fermer son centre de recherche de Romainville, supprimant encore 559 emplois. La défense de l'emploi n'est qu'un alibi pour les ministres pour justifier les « aides ».

Vincent GELAS

### Cies d'assurances

# CERTAINS PLEURENT LA BOUCHE PLEINE

Les cotisations d'assurances pour l'automobile ou l'habitation devraient augmenter, l'an prochain, de 4 % à 8 %. C'est valable aussi bien pour les mutuelles qui ne doivent pas faire de profits que pour les compagnies privées.

Celles-ci mettent en avant la hausse du prix des réparations dans l'automobile, l'ampleur des catastrophes naturelles pour les habitations et le fait que les réassureurs – ceux qui assurent les assureurs – ont eux-mêmes augmenté leurs primes. Elles mettent en cause également la chute de la Bourse où toutes les com-

pagnies placent une partie de leur argent.

Bref, quand tout va bien on paye, plus ou moins cher, et quand ça va mal on paye encore plus. Mais tout ne va pas vraiment mal pour tout le monde, car en ce qui concerne certaines compagnies privées, les actionnaires doivent déjà retrouver le moral, si tant est qu'ils l'aient perdu : le titre Axa a gagné près de 75 % en deux mois et son plan d'économies de 700 millions d'euros est, paraît-il, en bonne voie. De quoi voir venir...

S. M.

## La loi de « modernisation sociale » suspendue...

### LE « MODERNISME » C'EST LES LICENCIEMENTS PLUS FACILES

**Le gouvernement vient de suspendre un certain nombre de dispositions de la loi dite de « modernisation sociale » concoctée par le gouvernement de la gauche plurielle. Ce texte, proposé et voté à l'initiative du PCF, était une concession de Jospin, surtout symbolique, à son allié.**

Le chef de la gauche plurielle avait d'ailleurs longtemps fait traîner la discussion et le vote. Au point qu'une fois la loi adoptée, il n'avait pas été pressé d'en voir publier les décrets d'application. Pour certains articles, cela n'a même jamais été fait. Le gouvernement s'acharne aujourd'hui contre cette loi qui est restée purement symbolique puisqu'elle n'a pas connu le début d'un commencement d'application.

Cette loi ne visait pas à interdire les licenciements collectifs. Les dispositions prévues étaient destinées à rendre plus longues les procédures d'application des plans sociaux et pouvaient retarder les décisions. Des syndicats des entreprises concernées pouvaient faire des contre-propositions, montrant qu'il existait une alternative industrielle permettant d'éviter les licenciements. Il leur était possible d'en appeler à un médiateur désigné par les autorités. Mais de toute façon, le dernier mot restait aux patrons.

Pour justifier la remise en cause de la loi, le gouvernement de droite avance sa panoplie d'arguments habituels. A en croire Fillon, les entraves qu'il vient de supprimer gênaient le redressement d'entreprises qui « préférèrent cesser toute activité plutôt que de s'aventurer dans le labyrinthe de cette loi ». Ou encore « il existe un risque sérieux que les investisseurs internationaux choisissent de s'implanter hors de France » !

Qui peut croire à de telles sornettes ? Les entreprises qui réduisent leurs effectifs le font uniquement parce que cela leur permet de maintenir et surtout d'augmenter leurs

profits. Et même quand des entreprises, moyennes ou grandes, celles qui étaient justement concernées par la loi de modernisation sociale, sont en difficulté, c'est souvent momentanément. Elles ne l'ont pas toujours été, et ne le seront pas toujours. Si tant est qu'elles soient dans une situation difficile, pourquoi ne pourraient-elles pas maintenir les emplois en puisant sur les profits et les richesses accumulés des gros actionnaires ?

C'est parce qu'il était bien difficile de faire accepter à l'opinion des plans de licenciements visant à augmenter les profits des actionnaires de Danone ou de Marks and Spencer, que Jospin s'était senti obligé, à quelques mois de l'élection présidentielle, de faire une concession au PCF et aux syndicats.

Les licenciements sont repartis à la hausse de plus belle. Les gestes symboliques du gouvernement s'adressent à d'autres, au patronat et à l'électorat de droite. Pour la galerie, il peut continuer à jouer sur les mots en appelant par exemple les licenciements collectifs des « restructurations ayant des incidences sur l'emploi » ! Les licenciements collectifs ont concerné, selon les recensements officiels, 150 000 travailleurs pour les six premiers mois de l'année, et 40 000 pour un seul mois, du 15 septembre au 15 octobre. Et Guillaume Sarkozy, le frère du ministre de l'Intérieur et vice-président du Medef exprime le mépris profond de tout ce monde-là lorsqu'il se déclare « fier d'être un patron industriel qui délocalise. Assez de fauxsemblants : la perte d'emploi, la déstabilisation industrielle, c'est normal, c'est l'évolution » !

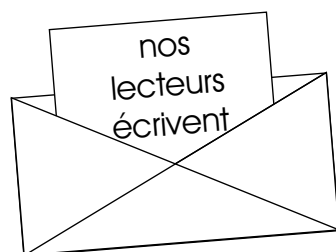
Voilà qui a le mérite d'exprimer, certes cyniquement, la vraie réalité d'un capitalisme que les travailleurs ne réussiront à moderniser qu'en supprimant l'emprise de cette minorité de profiteurs sur l'économie.

Michel ROCCO

## RESTOS DU CŒUR ET MONDE DU FRIC

La dix-huitième campagne des Restos du cœur a débuté ce lundi 9 décembre. L'opération avait été lancée par Coluche en 1985. Elle a servi, l'hiver dernier, 60 millions de repas à 560 000 personnes. Elle mobilise des dizaines de milliers de bénévoles dans 2 200 centres de distribution. Et ce n'est qu'une parmi des dizaines d'œuvres de bienfaisance, nationales ou locales, qui s'adressent aux démunis que la prétendue « société d'abondance » fabrique par millions.

Les œuvres caritatives telles que les Restos du cœur tentent de pallier comme elles peuvent la misère sur laquelle prospère le capitalisme. Le dévouement des donateurs et des bénévoles montre que la générosité, la solidarité et le dévouement populaire ne sont pas des vains mots.



Mais, ils sont un peu comme ces femmes et ces hommes qui se retrouvent devant une marée noire sociale à écoper avec leurs pauvres

moyens, tandis que des envois dégagent à tout-va dans les entreprises, multipliant les chômeurs et la misère.

V.G.



### À propos des Restos du cœur de Marseille Directive scandaleuse de la direction

Je suis bénévole aux Restos du cœur à Marseille depuis cinq ans et cette année la situation est encore plus difficile que d'habitude.

Les Restos sont ouverts quatre mois par an mais, pour ce début de campagne, nous ne pouvons pas inscrire toutes les personnes qui en auraient besoin. D'abord parce que nous sommes le plus souvent dans des locaux prêtés trop petits ou mis à notre disposition un seul jour par semaine. Mais aussi parce que le conseil d'administration qui dirige les Restos du cœur nous a annoncé que pour le premier mois nous allions avoir moins de nourri-

ture que d'habitude à distribuer. Du coup dans le Resto où je suis nous avons inscrit 20 % de familles en moins.

Pourtant les gens que nous voyons aux Restos sont dans des situations de plus en plus difficiles : peu ou pas de ressources et des hébergements précaires.

Mais en plus, cette année, la direction des Restos nous a envoyé une directive proprement scandaleuse : les bénévoles doivent attribuer aux personnes sans-papiers la part minimum, sans se préoccuper du degré de dénuement dans lequel elles sont. Il faut savoir qu'aux Restos pour les familles

qui ont très peu de ressources et qui donc dépendent énormément des distributions de nourriture nous attribuons des parts doubles ou majorées. Eh bien, la direction prend prétexte que pour les sans-papiers il est difficile de connaître leurs ressources pour leur donner le minimum.

Je ne suis pas la seule à être scandalisée par cette directive qui s'attaque aux plus pauvres et aggrave la discrimination et l'exclusion.

G.P. (Marseille)

### Les farines animales n'ont pas fini de nous empoisonner

L'interdiction de l'utilisation de farines d'origine animale dans l'alimentation du bétail est évidemment bénéfique à la santé publique. Mais elle pose de façon de plus en plus pressante le problème de leur élimination et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

Pour l'instant les 250 000 tonnes de farines animales, dites à haut risque, produites annuellement sont stockées dans 32 sites prévus à cet usage. La moitié de ces sites

sont déjà saturés. Quatre incinérateurs devront être mis en service les prochaines années. La population des petites communes rurales, où est prévue l'installation de ces incinérateurs, marque souvent sa méfiance voire son hostilité. Quand on connaît le mépris des industriels, mus uniquement par la soif du profit, pour la sécurité des personnes et le respect de l'environnement on ne peut que comprendre ces sentiments.

Alain VALLER

#### Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 68 (novembre 2002)

**France** : Les retraites : une attaque en règle annoncée contre la classe ouvrière.

**États-Unis** : Le capitalisme siphonne l'argent des retraités.

**Russie** : Régime musclé, « réformes », relations avec l'impérialisme... Une « nouvelle donne » ?

**Égypte** : Les craintes du régime de Moubarak

**Tribune de la minorité** : La responsabilité de l'extrême gauche brésilienne après l'élection de Lula à la présidence.

**Lutte de Classe n° 69 à paraître le 19 décembre, publiera les textes votés par le Congrès de Lutte Ouvrière.**

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro



États-Unis

La faillite de United Airlines

UN BRAS DE FER CONTRE LES TRAVAILLEURS

Lundi 9 décembre, United Airlines, la deuxième compagnie américaine (et mondiale) de transport aérien, se déclarait en faillite et se plaçait sous la protection du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites.

A peine s'était-elle déclarée en faillite que la compagnie annonçait qu'elle allait exiger des sacrifices plus importants de ses salariés.

Déjà, en 1994, United Airlines avait imposé aux travailleurs une réduction de 15 % de leurs salaires, ainsi qu'une réduction des cotisations versées par l'entreprise pour leur retraite en échange d'une distribution d'actions de l'entreprise - actions qui ne valent presque rien aujourd'hui. Les hauts cadres, eux, ont fait une très bonne affaire, la compagnie leur ayant racheté au prix fort les actions qu'ils possédaient pour les distribuer aux travailleurs.

En principe, les sacrifices consentis par les travailleurs devaient être provisoires, mais ce ne fut pas le cas. Et lorsque les pilotes obtinrent une augmentation de salaire de 28 % en 2000, cette augmentation ne leur permit même pas de compenser ce qu'ils avaient perdu entre-temps. Quant aux autres travailleurs, ils ont subi pendant huit ans le régime des sacrifices imposés en 1994.

Pendant ce temps, les profits de la compagnie coulaient à flot. Mais au lieu de se préparer à un retournement de situation - qui ne pouvait manquer de survenir dans cette branche de l'aviation qui fonctionne par cycles - United a versé des salaires et des primes énormes à de nombreux cadres dirigeants ; elle a aussi acheté d'autres compagnies, placée de l'argent dans les nouvelles technologies, et elle s'est lancée dans bien d'autres spéculations.

Les attentats du 11 septembre ont sans doute été un choc pour les

travailleurs mais les grandes entreprises y ont vu une occasion extraordinaire pour exiger de nouveaux sacrifices de leurs salariés. Ce sont les compagnies aériennes qui ont ouvert le bal.

Le gouvernement s'est empressé d'appuyer leurs demandes et a mis en place un organisme destiné à leur faciliter la tâche : le Air Transport Stabilization Board, le ATSB. Les compagnies aériennes pouvaient obtenir des prêts mais uniquement à condition de réussir à imposer des sacrifices aux travailleurs.

Les dirigeants syndicaux de l'aviation ont d'abord négocié un contrat imposant de tels sacrifices avec la compagnie aérienne US Air, l'une des plus petites, qui s'était elle aussi déclarée en faillite. Pressés par le gouvernement, la direction et leurs propres dirigeants syndicaux, les employés d'US Air n'ont pas trouvé d'autre issue que d'accepter.

Puis ce fut le tour d'United Airlines. Là, il était plus difficile de convaincre les travailleurs de la nécessité de faire des sacrifices. Et en effet, une partie d'entre eux, les ouvriers qui entretiennent et réparent les avions, ont rejeté le contrat concocté entre la direction et leur syndicat, contrat qui impliquait une perte de quelque 40 000 dollars en quatre ans, environ 70 000 F par an, et 8 000 nouvelles suppressions d'emplois (faisant suite aux 17 000 déjà réalisées depuis le 11 septembre 2001) !

Le ATBS avait déjà fait savoir qu'il n'était pas satisfait du plan de redressement présenté par United Airlines, donnant ainsi des arguments à la direction pour réclamer

davantage de sacrifices. Mais avant même que la direction ait pu avancer ses pions les mécaniciens ont voté contre l'acceptation de toute espèce de sacrifices.

Le ATBS a alors annoncé son refus d'accorder des prêts à l'entreprise et la direction a annoncé qu'elle n'avait plus d'autre choix que de se déclarer en faillite. Elle s'est aussitôt placée sous la protection du chapitre 11 de la loi sur les faillites qui lui permet non seulement de poursuivre son activité, mais aussi d'obtenir un nouveau délai pour rembourser ses dettes ainsi qu'un prêt de 1,5 milliard de dollars des banques. Et évidemment

cela lui permet d'accroître son chantage auprès des travailleurs pour obtenir encore des concessions supplémentaires. Quant aux dirigeants syndicaux, ils ont fait savoir qu'ils étaient prêts à renégocier un contrat sur la base de sacrifices supplémentaires.

Tout cela est un véritable jeu de dupes dont le but est d'amener les travailleurs à accepter d'aller contre leurs propres intérêts. L'enjeu est d'autant plus important que lui permet non seulement de poursuivre son activité, mais aussi d'obtenir un nouveau délai pour rembourser ses dettes ainsi qu'un prêt de 1,5 milliard de dollars des banques. Et évidemment

Une gifle de Bush aux fonctionnaires fédéraux

A quelques jours d'intervalle, le président G. W. Bush vient de prendre deux décisions qui sont une véritable gifle pour les fonctionnaires fédéraux, les 1,8 million de fonctionnaires employés dans les divers ministères du pays.

Le 29 novembre, le lendemain de la fête de Thanksgiving, il annonçait que l'augmentation de salaire prévue pour ces fonctionnaires pour l'année 2003 serait diminuée de 25 % : elle serait de 3,1 % au lieu de 4,1 %. Mais les militaires auront tous des augmentations au moins égales à 4,1 %. Le président Bush justifiait cette décision en affirmant que le gouvernement ne pouvait se permettre d'accorder l'augmentation prévue à cause du coût de « la guerre contre le terrorisme » et de « l'état d'urgence

nationale » qui existait depuis le 11 septembre 2001.

Le deuxième revers de la gifle arrivait quatre jours plus tard : par des fuites, la presse révélait que plus de 2 000 « political appointees », c'est-à-dire d'assistants de haut rang dans les ministères, qui ne sont pas fonctionnaires mais placés à ces postes par le gouvernement fédéral, toucheraient des primes allant de 10 000 à 25 000 dollars - soit autant en euros. Or ces assistants touchent des salaires trois fois supérieurs à ceux des fonctionnaires fédéraux.

Pour ces primes, personne ne parle plus « d'état d'urgence ». Mais les amis du président ou les amis de ses amis ont bien droit à quelques avantages.

Irak, ONU, États-Unis

Le gouvernement irakien a remis, dans les délais qui lui étaient imposés, un rapport de 12 000 pages afin de démontrer que son pays ne dispose pas d'armes de « destruction massive ». Aussitôt les autorités américaines, et non l'ONU pourtant destinataire de ce rapport, l'ont accaparé, prétextant qu'elles étaient mieux outillées que quiconque pour le photocopier - geste hautement suspect, même si la supériorité bureaucratique des USA est sans doute tout aussi incontestable que sa supériorité militaire !

Pour le moment, sur le terrain, les inspecteurs de l'ONU disent eux-mêmes ne pas avoir trouvé trace « d'armes de destruction massive », bien qu'ils aient pu visiter jusqu'aux palais présidentiels. L'ONU, qui est censée diriger les inspections, n'a donc rien à reprocher à l'Irak.

Mais cela n'a pas empêché George Bush de déclarer que « les inspecteurs n'ont ni le devoir ni la capacité de découvrir des armes terribles cachées dans un pays vaste. La responsabilité des inspecteurs est simplement de confirmer les preuves d'un désarmement volontaire et total. »

Autrement dit, même si les inspecteurs ne trouvent rien cela ne signifiera pas, aux yeux de Bush, qu'il n'y a rien ! C'est à l'Irak de « prouver » qu'il n'a pas les armes prohibées par les diktats de l'impérialisme, et pas l'inverse. On ne saurait affirmer plus clairement que les inspecteurs ne servent à rien et que, quel que soit le contenu de leur rapport final, Bush se réserve le droit de décider si l'Irak dispose d'armes de « destructions mas-

sives », et donc de lui faire la guerre.

Un raisonnement cynique dont les dirigeants impérialistes ne sont pas avares.

C'est ce qu'a rappelé l'émission du lundi 9 décembre, « Un œil sur la planète », en évoquant quelques-uns des énormes mensonges invoqués en 1991 pour justifier la guerre du Golfe.

A la veille de l'intervention américaine, une jeune Koweïtienne avait déclaré, en pleurant, à la télévision américaine qu'elle avait vu des soldats irakiens jeter des bébés hors des couveuses où ils se trouvaient dans une maternité. L'identité de la jeune femme avait été gardée secrète pour de prétendues raisons de sécurité. On apprit par la suite qu'il s'agissait de la fille de l'ambassadeur de Koweït à Washington, qui ne se trouvait certainement pas dans une maternité de son pays à ce moment-là et avait donc menti sans vergogne.

Un autre Koweïtien, un chirurgien, avait néanmoins confirmé - devant l'ONU - les dires de la fille de l'ambassadeur : lui aussi avait vu des cadavres de bébés, une quaran-

LA FARCE AVANT LA TRAGÉDIE

inventant une attaque maritime du Nord-Vietnam pour s'arroger le droit d'aller bombarder ce pays.

Aujourd'hui Bush junior n'éprouve même plus le besoin de faire l'effort de fabriquer des mensonges pour s'arroger le droit de massacrer la population irakienne. Le fait de nier l'évidence en affirmant que Saddam Hussein ne dit pas la vérité sur ses armements, lui paraît suffisant.

De là à dire que les dirigeants américains ont d'ores et déjà décidé la guerre, c'est autre chose. Pour le moment, ils en sont encore à poursuivre leurs préparatifs en accumulant hommes et matériel au Moyen-Orient, tout en organisant sur place des « manœuvres militaires en vraie grandeur », conjointement avec l'armée britannique, à partir de leurs bases dans les émirats du Koweït et du Qatar.

Mais, avec le temps, la combinaison de cette escalade verbale, où les médias se chargeront le cas échéant de faire des mensonges de Bush des vérités universelles, et de ces préparatifs guerriers ne fait qu'alourdir la menace qui pèse sur la population irakienne. Et ce qui peut apparaître aujourd'hui comme relevant d'une mauvaise farce, pourrait bien se transformer demain en un nouveau massacre.

André VICTOR



Inspecteurs de l'ONU visitant les installations délabrées d'un pays censé menacer le monde...

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

L'IRAK, ENJEU ET VICTIME DES GRANDES MANŒUVRES DE L'IMPÉRIALISME

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 2002

Prix : 1,5 euro Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro



Grande-Bretagne

Environ 20 000 personnes ont manifesté le 8 décembre à Londres, à l'appel du syndicat des pompiers britanniques FBU, pour soutenir le mouvement sur les salaires lancé par ceux-ci depuis le début novembre.

Cette manifestation nationale a été un succès. D'abord parce qu'elle a réuni un cinquième des pompiers du pays (environ la moitié des manifestants) un jour où ils n'étaient pas en grève. Mais aussi parce qu'elle a attiré dix mille autres participants, dont des travailleurs de toutes branches, alors que le FBU n'avait fait aucun effort pour appeler d'autres catégories de salariés à s'y joindre.

Il est vrai que le mouvement des pompiers, en plus de la sympathie dont il bénéficie parmi les travailleurs, est en passe de devenir une sorte de symbole, du fait de l'agressivité de Blair.

Après avoir échoué à faire passer les grévistes pour des

« assassins », Blair est passé à l'offensive sur un autre terrain. Le 21 novembre, alors que le FBU était arrivé à un accord sur une augmentation de 16 % avec les collectivités locales, le gouvernement a mis son veto brutalement, forçant le FBU à maintenir un mot d'ordre de grève de huit jours. Et pendant huit jours, les ministres se sont succédé à la télévision pour expliquer que l'État n'avait « pas les moyens » de payer de telles augmentations dans le secteur public sans risquer d'avoir à augmenter les impôts.

Mais cette argumentation a fait long feu lorsque le ministre des Finances a confirmé de nouveaux cadeaux aux entreprises à partir d'avril prochain et annoncé, en plus, la création d'une « caisse noire » de 1,5 milliard d'euros pour couvrir le coût de la « prochaine guerre contre l'Irak ». Le fait que Blair ose prétendre ne pas pouvoir payer les pompiers

ou les travailleurs de la Santé, dont le rôle est de sauver des vies, alors qu'il ne regarde pas à la dépense lorsqu'il s'agit de massacrer des innocents en Irak a choqué bien des travailleurs.

Mais, ce qui a encore plus choqué sans doute, ce fut l'annonce, faite au détour d'une phrase par le vice-Premier ministre et ex-dirigeant du syndicat des marins John Prescott, de 11 000 suppressions d'emplois chez les pompiers. De plus toute rallonge au-delà de 4 % devrait être « auto-financée » par une aggravation des conditions de travail. Ces concessions, que le gouvernement a le culot d'appeler « modernisation », consistent par exemple à exiger des pompiers, qui font déjà 45 heures par semaine, qu'ils acceptent des heures supplémentaires imposées en fonction des « nécessités du service » (le FBU est l'un des très rares syndicats britanniques à militer contre le principe des heures supplémentaires).

Depuis le 29 novembre, les pompiers ont repris le travail,

tandis que les dirigeants du FBU ont accepté de reprendre les négociations malgré les menaces ouvertes du gouvernement, en attendant une nouvelle grève de huit jours, prévue à partir du 16 décembre en cas d'échec. Or cela n'a pas empêché Blair de se livrer à une nouvelle escalade, en menaçant le FBU d'imposer une réforme des conditions de travail des pompiers par voie législative en les privant au passage du droit de grève.

De toute évidence, Blair ne veut pas céder face aux pompiers. Sans doute en partie parce que, derrière eux, bien d'autres catégories de salariés du secteur public pourraient avoir envie de suivre la même voie. Mais aussi, et sans doute surtout, parce que le patronat du secteur privé commence à s'inquiéter de la situation.

C'est en effet une période de renégociation des contrats salariaux dans de nombreuses grandes entreprises, en particulier dans la métallurgie et l'automobile. Or les rallonges prévues par les accords salariaux dans ces

secteurs sont de l'ordre de 6 à 7 % seulement sur les deux années à venir - ce qui ne couvre même pas l'augmentation réelle du coût de la vie. Et dans bien des entreprises cela suscite un mécontentement réel, qui s'est exprimé par le rejet des propositions patronales par les travailleurs (par exemple chez PSA-Ryton, ou encore parmi les ouvriers de maintenance des aéroports et ceux de la compagnie de distribution du gaz Transco).

Il y a un réel mécontentement dans la classe ouvrière britannique. Et s'il n'est pas nouveau, cela fait bien longtemps qu'il ne s'était pas exprimé aussi ouvertement. Il ne faut donc pas s'étonner si, dans ce contexte, le mouvement des pompiers prend une signification un peu exceptionnelle aux yeux de nombreux travailleurs.

Les appareils syndicaux en sont d'ailleurs bien conscients, si l'on en juge par le nombre de dirigeants nationaux qui ont tenu à se montrer aux côtés des pom-

piers lors de la manifestation du 8 décembre, sans avoir rien fait pour inciter leurs propres adhérents à y participer. Ils étaient là non pas pour soutenir les pompiers, ni même pour donner le change face à une montée de la combativité ouvrière - on n'en est pas encore là - mais bien plutôt pour montrer que les pompiers n'ont nul besoin du soutien actif des autres catégories de travailleurs puisqu'ils ont... celui des appareils syndicaux.

Il y a vingt ans, les mineurs - qui étaient pourtant quatre fois plus nombreux que les pompiers d'aujourd'hui - avaient payé d'une défaite, après une grève d'un an, l'isolement corporatiste dans lequel les avaient enfermés leurs dirigeants syndicaux. Aujourd'hui, les appareils syndicaux sont en train de préparer le même sort aux travailleurs qui voudraient se mettre en lutte, pour sauver la mise à Blair et à ses mandants du capital.

François ROULEAU

L'EUROPE, LA PÊCHE ET LES MARÉES NOIRES

Mercredi 11 décembre, les pêcheurs de bien des pays d'Europe manifestaient, bloquant des ports, pour protester contre la décision de la Commission européenne de limiter fortement la pêche au cabillaud (elle invoque une sur-pêche que contestent les pêcheurs) et aussi contre sa politique de réduction (en fait, de mise à la casse) de la flotte de pêche. Lors de la session de novembre du Parlement européen à Strasbourg, un rapport (écrit avant la catastrophe du Prestige) proposait, entre autres, comme « solution »... de recycler certains chalutiers en éboueurs des mers pour faire face aux marées noires !

Lors de la mini-session du Parlement européen qui s'est tenue à Bruxelles début décembre, plusieurs rapports venant à la discussion et au vote traitaient de questions relatives à la mer. Voici l'explication de vote des députés européens de Lutte Ouvrière, Arlette Laguiller, Chantal Caquill et Armonie Bordès, à propos des actions structurelles dans le secteur de la pêche.

« Ce rapport, après bien d'autres ces derniers mois et encore aujourd'hui, se pose gravement des questions sur le « développement durable » de la pêche ; sur la dégradation des stocks de poissons et l'interdiction de pêcher telle espèce dans les eaux communautaires ; sur les quotas de capture ou la taille minimale des poissons que les pêcheurs devraient respecter pour préserver les juvéniles, les réserves halieutiques... Mais, il est une question que personne ne pose : combien de poissons que vous prétendez sauver vont crever dans la nouvelle catastrophe pétrolière du Prestige ? Combien d'autres, jour après jour, périssent dans les décharges sauvages des navires-poubelles affrétés par les grandes compagnies pétrolières ?

Certes, les autorités nous annoncent de grandes décisions comme d'interdire les navires à simple coque... en laissant dix ans aux pétroliers pour s'y conformer ! Dix ans pendant lesquels ils continueront à semer la désolation sur les côtes d'Espagne, de France et



d'ailleurs, et la mort pour un nombre incalculable d'espèces du milieu marin.

Pour sauver celles-ci, sans oublier ceux qui en vivent, ces petits pêcheurs que vous ne cessez de harceler quand vous ne les poussez pas à la ruine (comme en voulant détruire une partie de la flotte européenne), pourquoi ne pas commencer par appliquer vos propres règlements, tels ceux édictés après

la catastrophe de l'Erika ? Parce qu'il faudrait s'en prendre, même un peu, aux intérêts du grand capital !

Vos grands sentiments sont le complément hypocrite de votre soumission aux intérêts de ceux qui empoisonnent la vie des hommes comme des espèces qui peuplent la Terre. Bien sûr, nous n'avons pas voté ce rapport. »



EDF-GDF

# LA CAPITULATION SYNDICALE

**Raffarin, Fillon, Mer et consorts peuvent être satisfaits : les dirigeants syndicaux d'EDF-GDF, en particulier ceux de la CGT, viennent d'accepter la première étape d'un accord sur les retraites, qui donne à peu près complètement satisfaction à l'État et aux patrons.**

Certes il ne s'agit pour le moment que d'un « relevé de conclusions », pas encore d'un véritable accord, nuance. Mais les dirigeants fédéraux – excepté FO qui a refusé de négocier – ne le rejettent pas, et comptent le soumettre au personnel, ce qui signifie qu'ils l'acceptent.

Les retraites d'EDF-GDF constituent jusqu'à présent un problème pour le gouvernement. En effet, le régime particulier des retraites des électriciens et gaziers le gênait pour entamer la négociation générale qu'il envisage prochainement sur les retraites des fonctionnaires, dans le but de passer de 37,5 années à 40 ans de cotisations.

La fédération CGT de l'énergie – et pas seulement elle bien sûr – vient donc de lui ouvrir la voie.

Sous prétexte de concurrence à l'échelle européenne et de la prétendue nécessité d'ouvrir le capital d'EDF et GDF, ces deux sociétés ont décidé de se débarrasser de ce qu'elles appellent le « fardeau des retraites ». Jusqu'à présent en effet EDF et GDF financent

l'intégralité des retraites du personnel qui, lui, cotise à 7,85 %.

EDF et GDF veulent que les retraites soient payées par une caisse séparée « adossée », selon leurs termes, au régime général de la Sécurité sociale. Et c'est, pour l'essentiel, ce qu'il y a dans le « relevé de conclusions ».

Qu'est-ce que cela changerait pour le personnel ? D'une part le taux de cotisation passerait de 7,85 % aux alentours de 12 %, soit l'équivalent d'une baisse des salaires de 4 %. Puis, lorsque l'ensemble des fonctionnaires passeraient à 40 ans de cotisation, si le gouvernement parvient à accomplir ce qu'il souhaite, les électriciens et gaziers connaîtraient le même sort. Ajoutons que le statut d'EDF et GDF serait modifié, ce qui ouvre la porte à d'autres modifications futures, sur les licenciements par exemple.

En outre, le fait qu'EDF et GDF se débarrassent ainsi des retraites – moyennant une soulte de quelques milliards versée à la future caisse – faciliterait grandement l'ouverture du capital. Car les capitalistes qui lorgnent sur EDF et GDF ne veulent pas s'encombrer des retraites.

Lors de la manifestation des électriciens et gaziers du 3 octobre, qui fut un grand succès, les syndicats avaient axé leurs revendications – et quasiment toutes leurs banderoles – sur la « défense du service public ». La question des

retraites avait été quasiment évacuée.

Et parallèlement les dirigeants fédéraux ont aussitôt commencé à négocier sur les retraites avec EDF, GDF et des patrons des IEG (Industries électriques et gazières) lesquels représentent assez peu de chose, mais représentent surtout... le patronat.

Le personnel n'a jamais mandaté les directions syndicales pour de telles négociations. D'ailleurs dès le début la fédération FO est partie en claquant la porte. Les autres auraient pu en faire autant. Puis les négociations se sont poursuivies durant quelques semaines, dans le plus grand secret vis-à-vis des travailleurs.

De temps en temps des articles de journaux rendaient compte des discussions et servaient en réalité à préparer petit à petit l'opinion sur la capitulation syndicale.

Les dirigeants fédéraux ont été d'une hypocrisie parfaite : ils ont parlé, au début de « pérenniser le régime des retraites » en se gardant bien de dire qu'ils allaient commencer par le saboter, et qu'ils pérenniseraient (et encore ce n'est même pas sûr !) ce qui en resterait.

L'annonce de la capitulation syndicale a été reçue par le personnel comme une véritable douche froide. Dans les milieux syndicaux, très importants à EDF-GDF, c'est la consternation. Certains ne veulent pas croire ce qui est pourtant l'évidence. Certains par-

lent de déchirer leur carte syndicale. Certains envisageaient d'aller manifester... devant le siège de la fédération CGT de l'Énergie à Pantin.

Les dirigeants fédéraux voudraient conclure l'accord à la hussarde, avec consultation rapide et signature prévue au plus tard le 20 décembre.

Mais la partie n'est pas encore jouée car il n'est pas dit que le personnel entérine l'accord. C'est pourquoi on assiste à une véritable campagne de bourrage de crâne dans les médias. Ainsi *le Parisien* du 11 décembre, sous le titre « la réforme où tout le monde gagne »,

commençait son article par ces lignes : « *Heureux gaziers et électriciens de France qui n'ont pas de soucis à se faire pour leurs retraites...* ». Gros mensonge, c'est tout le contraire, le personnel d'EDF-GDF n'avait pas de soucis jusqu'à présent, mais maintenant il aura de quoi s'en faire si l'accord passe !



Lors de la manifestation du 3 octobre.

## LES RÉMUNÉRATIONS SCANDALEUSES DES PATRONS

Les patrons des sociétés du CAC 40 (40 sociétés choisies pour mesurer l'évolution des cours boursiers) ont gagné, en moyenne, 7,5 millions d'euros en 2001 : un salaire moyen annuel de 2,123 millions d'euros et des stock-options d'une valeur de 5,373 millions d'euros, indique l'étude annuelle du cabinet de conseil, Proxinvest.

La rémunération de ces grands patrons poursuit une hausse sans fin. En 2000, elle représentait 498 fois le Smic. En 2001, elle atteint 554 Smic en moyenne. Cette variation est devenue plus grande qu'aux États-Unis.

« Alors que le contexte

économique se dégrade, que le chômage ne se réduit pas en Europe, que les finances publiques ne connaissent que le déficit et que les courbes des indices boursiers plongent, les dirigeants peuvent-ils raisonnablement justifier d'une hausse permanente de leurs émoluments ? » s'interroge naïvement cette étude.

Evidemment, les mieux servis sont les plus grands licenciés. En tête du classement, Jean-Marie Messier (Vivendi Universal) 36,26 millions d'euros, dont 31,01 millions de stock-options et qui a, à son actif, l'effondrement boursier de son groupe,

et maintenant la suppression programmée de milliers d'emplois.

Derrière, on trouve le PDG de L'Oreal, Lindsay Owen-Jones (21,26 millions d'euros, dont 15,71 millions de stock-options) ; Jürgen Dormann (Aventis) : 17,22 millions d'euros dont 14,87 millions de stock-options ; Bernard Arnault (LVMH) : 15,38 millions d'euros, dont 12,78 millions de stock-options, et Jean-Luc Lagardère (Lagardère Groupe) : 14,72 millions d'euros, sans stock-options.

A eux cinq, ces patrons ont officiellement gagné en 2001 autant que 7 700 smicards. Mais ils ont annoncé tout

récemment la suppression des emplois de 150 salariés (sur 300) du siège de Vivendi, de 685 salariés d'Aventis à Romainville et Vitry, de 500 travailleurs de Matra à Romorantin.

Les sacrifices, c'est bon pour les autres.

Et derrière ces PDG grassement payés, il y a les grandes familles de propriétaires et d'actionnaires comme les Bettencourt, les Peugeot, qui n'ont aucune autre activité sociale que d'encaisser la plus-value.

Sarkozy, à la télévision, promettait de faire intervenir les brigades financières aux côtés des policiers pour arrêter

ceux qui vivent de l'exploitation de la misère. Mais de qui parlait-il ? Des grands patrons comme Messier, qui mettent en faillite leur société, suppriment des milliers d'emplois en encaissant des milliards ? Non, le ministre de l'Intérieur prétend pourchasser « les gens qui ont de belles voitures alors qu'ils ne touchent que le RMI », quelques trafiquants sans doute condamnables.

Mais du côté de Neuilly, Auteuil, Passy, où logent ces PDG, milliardaires (et Nicolas Sarkozy), on doit bien en rigoler.

Christian BERNAC

France  
Télécom

La direction de France Télécom a présenté un « plan de sauvetage » de son entreprise par lequel elle compte faire payer la facture aux travailleurs et aux contribuables ; aux premiers par la réduction des effectifs, aux seconds en les contraignant à mettre la main à la poche pour boucher des trous financiers considérables.

Pour dénoncer les projets de la direction et appeler à la mobilisation, les militants de Lutte Ouvrière ont distribué le tract ci-dessous dans de nombreux centres France Télécom.

# UN « PLAN DE SAUVETAGE » DIRIGÉ CONTRE LE PERSONNEL

Le « plan de sauvetage » de France Télécom en est peut-être un pour certains, mais pas pour nous, les salariés de l'entreprise. Fonctionnaires ou pas fonctionnaires, c'est à nous tous que la direction et le gouvernement prétendent faire payer la note.

Ce plan de « sauvetage » là est uniquement au profit des actionnaires – des gros actionnaires s'entend, les groupes financiers qui ont déjà mis le grappin sur France Télécom et qui en veulent encore plus. Le journal *Le Monde* a titré « *Le gouvernement sauve France Télécom pour mieux la privatiser* ». Tel est en effet l'objectif.

Depuis l'époque où les télécoms étaient une administration de l'État, les gouvernements successifs, et ceux dits de gauche au moins autant que ceux de droite, ont tous eu pour objectif d'offrir les profits produits par notre travail aux gros capitalistes privés, en en faisant d'abord un « établissement public », puis une société anonyme cotée en Bourse à Paris et New York – car France Télécom était et demeure une entreprise très profitable. Cherchant à faire passer la pilule, le gouvernement Jospin parlait d'« ouverture du capital », expression hypocrite. Aujourd'hui, la privatisation pure et simple est clairement affichée.

**Et pour « mieux privatiser », le gouvernement se charge de rendre le gâteau plus appétissant pour les capitalistes aux dents longues qui le convoitent.**

Dans l'immédiat, l'État prend à sa charge la plus grosse partie de l'échéance la plus urgente, soit 9 milliards d'euros. Ce cadeau se fera donc sur le dos du contribuable.

C'est un scandale, mais le pire volet de l'affaire, c'est l'attaque ouverte lancée simultanément contre le personnel. Réduction des coûts, austérité sont à l'ordre du jour, et cela veut dire avant tout réduction massive des effectifs.

**Ces réductions d'effectifs envisagées vont bien au-delà des 20 000 départs en pré-traité prévus pour les trois**

ans qui viennent.

Le PDG affirme aujourd'hui qu'il n'y aura pas de « plan social », mais... on assiste déjà depuis un moment au non-remplacement des contrats CDD, d'intérimaires ou de vacataires, en particulier dans les filiales Orange, Wanadoo ou autres. Mercredi 4 décembre, Orange annonçait 2 000 suppressions d'emplois. Téléperformance, qui sous-traite dans ses centres d'appels le trafic de Wanadoo ou d'Orange, annonce des restructurations.

Thierry Breton assure que les fonctionnaires ne seront pas licenciés. Bien sûr, pour eux, plus de 100 000 fonctionnaires, c'est un gros morceau. Mais les dirigeants de France Télécom ne cachent pas leur désir de rendre ce personnel le plus « flexible » possible, et nous savons ce que cela signifie. Depuis des années, il ne s'est pas passé de mois sans que, dans tous les services, des agents n'aient été confrontés aux restructurations, aux mobilités forcées, à devoir reconstruire leur vie. Et chaque fois, c'était des suppressions d'emplois à la clé.

On nous dit encore que le « redéploiement » serait celui de volontaires, mais on sait aussi ce que veut dire « volontariat » quand les agents voient leurs postes disparaître. D'autant que, à force de supprimer des emplois dans tous les services, la possibilité de retrouver un poste à l'intérieur de France Télécom devient de plus en plus aléatoire.

Aller dans d'autres administrations – se faire gardiens de prison, par exemple ? Vraiment pas tentant ! France Télécom nous envoie des e-mails contenant des propositions venant surtout du ministère de l'Intérieur ou de l'Éducation nationale : de toute façon, cela ne peut concerner que quelques centaines d'entre nous.

Alors, le transfert dont il est question, du gros des effectifs fonctionnaires à l'établissement public ERAP, ressemble plutôt à une opération « dernier arrêt avant la sortie », une sorte de « sas » destiné à résorber à terme l'effectif à statut de fonc-

tionnaire.

**Toute l'affaire est une vaste escroquerie. Car, enfin, pourquoi y a-t-il cette urgence, pourquoi France Télécom s'est-elle surendettée ?**

Le ministère ose affirmer que le fait que l'État soit majoritaire dans le capital de l'entreprise serait une cause de la crise financière actuelle.



... Le vote en faveur de Chirac, le 5 mai, est aussi dévalué que les actions de France Télécom.

C'est une contre-vérité. C'est au contraire depuis que les gouvernants ont livré France Télécom de plus en plus au secteur privé capitaliste, en réduisant le service public

rendu par les télécoms à une peau de chagrin, que leurs finances ont été sérieusement mises à mal. Ce n'est pas le service public qui coûte cher, ce sont la Bourse et la spéculation capitaliste.

Le surendettement actuel est, en réalité, dû au fait que, à l'époque de l'euphorie de la Bourse, France Télécom comme les autres trusts de la téléphonie s'est lancée dans une politique d'acquisitions tout azimut à travers le monde, en vue de profiter des marchés nationaux auxquels ces acquisitions devaient lui donner accès. Et cela en pleine spéculation effrénée, à laquelle France Télécom a participé en spéculant sur le marché encore inexistant, hypothétique, que devaient offrir les licences UMTS. Et il faut bien dire que, si cette course débridée au profit facile débouche sur un endettement colossal pour l'entreprise, pourtant, pour les gros actionnaires, l'argent n'a pas été jeté par les fenêtres : au contraire, il est allé grossir leurs comptes bancaires !

**Nous, les salariés, ne sommes absolument pour rien dans cet endettement. Des capitalistes s'en sont mis plein les poches, et on leur prépare de nouveaux cadeaux, mais quant à nous, les dizaines de milliards d'euros partis dans cette affaire, nous n'en avons pas vu la couleur. Même pas ceux, parmi nous, qui ont acquis**

quelques malheureuses actions France Télécom : pour eux, ça a été surtout le miroir aux alouettes.

**Ce n'est pas aux salariés de payer ! Nous, c'est notre avenir qui est menacé, et c'est une question vitale.**

**Tout ce gâchis est révoltant. Il faut y mettre un coup d'arrêt, et il n'y a que les salariés, les travailleurs, qui eux font fonctionner cette grosse machine qu'est France Télécom, qui le peuvent.** Ce n'est pas l'État actionnaire qui va nous protéger, pas plus qu'il ne nous a protégés précédemment, que ce soit avec 60, 40 ou 50 % de parts du capital : c'est lui qui mène l'attaque contre nous.

**Il va falloir nous battre, et tous ensemble, sans nous laisser diviser, quels que soient notre statut, notre catégorie, ou notre lieu de travail, CONTRE TOUTE SUPPRESSION D'EFFECTIF, CONTRE TOUT RECUIL SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL, CONTRE TOUTE MOBILITÉ IMPOSÉE.**

Notre participation nombreuse à la grève du 26 novembre est un bon premier pas. Il ne faut pas s'arrêter à cette journée, mais s'appuyer sur son résultat pour amplifier la mobilisation.

Tract *Lutte Ouvrière*  
France Télécom  
du 9 décembre 2002

## Magouilles, passe-passe et compagnie...

Dans l'immédiat, France Télécom a un gros problème de trésorerie. Plusieurs dettes arrivent à échéance dans les premiers mois de 2003, et l'entreprise a un besoin urgent de 9 milliards d'euros, pour commencer...

C'est l'État qui va mettre la main à la poche pour boucher le trou. Mais comme il ne peut le faire directement sans être accusé de troubler les règles sacro-saintes de la concurrence, il va mettre sur

un pied un montage financier compliqué, utilisant un établissement public comme intermédiaire.

Le choix de l'État s'est porté sur la société ERAP, Entreprise de Recherche et d'Activité Pétrolière qui a été associée dans le passé au groupe Elf, comme si l'État ne pouvait pas préparer un coup tordu sans y faire participer une compagnie pétrolière.

Ce minable tour de passe-passe ne trompe personne.

C'est bien l'État qui va payer pour les achats spéculatifs et les coups de poker boursiers qui étaient censés rapporter gros aux capitalistes des télécommunications. Neuf milliards d'euros, cela représente la moitié du trou du Crédit Lyonnais. Et ce n'est qu'une petite partie des 70 milliards d'euros d'endettement de France Télécom. Une fois encore, c'est au contribuable que l'on va demander de payer.

# ENSEIGNANTS ET PARENTS VEULENT DES MOYENS

**40 000 enseignants, parents d'élèves et personnels de l'Éducation nationale environ ont manifesté dimanche 8 décembre à Paris. Ils réclamaient des moyens pour l'école. Une manifestation nationale qui traduisait l'inquiétude de tous ceux qui se sentent directement impliqués dans la formation de la jeunesse.**

Les mesures gouvernementales en matière d'éducation vont en effet toutes dans le sens d'un désengagement. Dans les collèges et les lycées, les 5 000 postes supplémentaires d'enseignants prévus ont été annulés. Les intentions du ministre sont claires lorsqu'il déclare : « *Je mets au défi de me prouver que 2 000 ou 3 000 postes de moins sur 1 300 000 changent quoi que ce soit* ». Avec une telle façon de raisonner, on peut s'inquiéter des conséquences des départs massifs en retraite dans les prochaines années. Cela pourrait bien se traduire dans la prochaine décennie par une réduction massive de l'encadrement des élèves. Or le nombre d'enseignants est déjà insuffi-

sant, surtout dans les quartiers populaires. Chaque année, le pourcentage d'enfants n'apprenant jamais vraiment à lire et à écrire est évalué par les services du ministère. Cela fait les gros titres dans la presse, mais c'est tout. Car au-delà de ce constat, rien n'est fait, et surtout pas mettre les moyens pour remédier à cette situation. Les solutions relèvent pourtant du bon sens : il faudrait organiser la prise en charge, par petits grou-

pes ou individuelle, des élèves ayant le plus de difficultés, dès qu'ils commencent à décrocher. Mais on en est bien loin. Cette année encore les quelques centaines de postes créés dans le primaire ne compenseront même pas l'augmentation du nombre d'élèves à ce niveau.

Ce désengagement de l'État touche également le personnel non enseignant, qui est en première ligne, avec la suppression de 5 600 postes de surveillants et

de 20 000 aides-éducateurs. Ce seront autant d'adultes en moins dans les établissements scolaires, alors qu'ils constituent souvent une part importante du personnel dans les établissements de banlieue. Pour donner le change Xavier Darcos, l'adjoint de Luc Ferry au ministère de l'Éducation nationale, a imaginé de faire en sorte que les établissements scolaires ressemblent à des bunkers équipés de systèmes de vidéo-surveillance.

En admettant qu'une telle proposition dépasse le stade de l'effet d'annonce et qu'on ne se contente pas, faute de crédits, de montrer à la télé quelques-unes de ces caméras, on peut raisonnablement se demander comment de simples gadgets pourraient atténuer la tension qui règne dans certains établissements scolaires. Cette violence dont on nous parle, ce sont surtout des incivilités et des accrochages que seule peut désamorcer la présence d'un adulte au bon moment et au bon endroit. Là où il y aura des caméras, il y a gros à parier que ce sera un alibi pour supprimer encore plus de personnel. Sans parler des soucis supplémentaires pour les agents qui peinent déjà, au peu qu'ils sont, à maintenir en état serrures, portails, mobilier et salles de classes.

Ainsi à travers ces mesures, ces gadgets, on perçoit la volonté de l'État d'aller porter ailleurs une partie de l'argent consacré à l'éducation. C'est bien pourquoi les manifestants étaient venus le dire de toutes les régions, le 8 décembre.

Daniel MESCLA



La manifestation du 8 décembre 2002.

## Bordeaux

### LES ÉTUDIANTS CONTRE LA RÉFORME

Après la manifestation du 26 novembre, où 450 étudiants avaient rejoint le cortège des entreprises en soutien à la défense des services publics, plus de 700 étudiants de Bordeaux 2 et Bordeaux 3 sont à nouveau descendus dans la rue mercredi 4 décembre.

Un cortège dynamique était émaillé de banderoles « *Argent public pour les services publics, pas de patrons dans notre éducation* », « *Pour l'égalité d'accès à l'université* ».

Avec les étudiants, manifestaient aussi des personnels de l'Éducation nationale tels les MI/SE (surveillants) ou les syndiqués CGT du Crous.

Parmi les slogans les plus repris on entendait « *De l'argent pour la fac, pas pour la guerre en Irak, du fric pour l'école, pas pour la guerre du pétrole* », « *Non, non, non à cette éducation, qui fait des étudiants, de la chair à patrons* » ou encore « *Fac fermée aux intérêts privés, fac ouverte aux enfants*

*d'ouvriers, fac fermée aux intérêts privés, fac ouverte aux enfants d'immigrés* ».

Les étudiants ont ensuite rejoint au centre-ville la fac de Bordeaux 2 en grève et occupée, pour y tenir une assemblée et discuter de la suite du mouvement. Quatre cents étudiants se sont retrouvés et, après un moment de flottement, le débat a été lancé sur comment mettre en grève les autres facs et comment coordonner les assemblées générales. Les prochaines manifestations étaient prévues les 8 et 12 décembre.

À l'heure actuelle, bien que la grève ne soit pas générale, l'ensemble des étudiants a conscience qu'il faut approfondir le mouvement pour créer un rapport de force qui imposerait au gouvernement de remballer ses projets de réforme de l'enseignement supérieur, qui visent à démanteler un service public et à réorienter la formation universitaire selon les besoins du patronat régional.

## Collège Politzer Bagnolet (Seine-Saint-Denis)

### GRÈVE CONTRE LES CLASSES SURCHARGÉES ET LE MANQUE DE LOCAUX

Le collège Politzer de Bagnolet en Seine-Saint-Denis a été construit pour 600 élèves mais en quelques années les effectifs sont montés en douceur et on en arrive aujourd'hui à 775 ! Les conditions de travail et de vie deviennent de plus en plus insupportables. Exemples : faute de salles de classe en nombre suffisant, le foyer des élèves, la mezzanine de la bibliothèque ou la salle polyvalente sont utilisés comme salles de classe. On a même monté deux préfabriqués dans la cour.

Si maintenant, avec bien du mal, il y a suffisamment de chaises pour asseoir tout le monde, il n'en est pas de même des livres ; le budget étant insuffisant, tous les livres n'ont pas été commandés et on attend une rallonge du budget pour le faire en 2003...

La cantine est trop petite pour tant d'élèves : on presse les premiers pour pouvoir faire asseoir les suivants : il faut qu'en dix minutes le repas soit absorbé et bien souvent les

derniers demi-pensionnaires arrivent en retard aux cours de l'après-midi, avec la bouche pleine.

En plus, une forte proportion d'élèves étrangers ne comprenant pas du tout le français se trouvent en classe avec les autres élèves, faute de structure spécialisée dans le collège.

Lassés de cette situation, et après une journée de grève le 17 octobre, les enseignants ont obtenu une première entrevue avec l'inspection académique au cours de laquelle il fut question, mais seulement pour la rentrée prochaine, de revoir la carte scolaire et de faire passer 50 élèves de 6<sup>e</sup> dans l'autre collège de Bagnolet.

Une seconde entrevue le 25 novembre sur ce problème ayant été des plus floue et ressentie par les enseignants comme une reculade face à cette petite avancée, nous avons décidé de nous remettre en grève le 2 décembre.

Après une assemblée générale où nous étions une trentaine, nous avons obtenu dans

la journée une entrevue avec l'inspecteur d'académie qui, bien que mécontent de nous voir là et très occupé, reçut rapidement les dix membres de la délégation. Au bout d'une petite heure, nous sommes repartis avec la promesse que nous aurions 100 élèves de moins à la rentrée prochaine, et dans l'immédiat 4 heures de cours supplémentaires pour les non-francophones.

Nous étions contents d'avoir marqué le coup, mais les solutions proposées sont loin de nous satisfaire car elles consistent à déplacer des élèves vers le deuxième collège de Bagnolet où il y a encore un peu de place. D'autre part, les élèves que l'inspection académique se propose de déplacer sont les non-francophones dont les parents n'oseront peut-être pas se plaindre.

L'inspection académique a choisi de déshabiller Pierre pour habiller Paul, afin de faire l'économie d'un troisième collège.



## Surveillants, aides-éducateurs, emplois-jeunes **NON AUX LICENCIEMENTS !**

**Le gouvernement a décidé de s'attaquer au statut d'étudiant-surveillant, en commençant par la suppression de 5600 postes à la rentrée prochaine et en se débarrassant de 20 000 aides-éducateurs, ainsi que plus de 30 000 emplois-jeunes dans les autres services publics ou associations.**

Pourtant ils interviennent pour prévenir la violence scolaire, gérer les présences et les absences, assurer un soutien scolaire aux élèves en difficulté, mettre en place et assurer la maintenance des réseaux informatiques (pour laquelle l'Education nationale refuse de créer les postes de titulaires nécessaires), effectuer différentes tâches d'animation.

Le gouvernement dit qu'il a prévu de les remplacer par 11 000 « assistants d'éducation », des emplois à statut précaire et moins payés que les actuels surveillants : temps de travail annualisé, ce qui conduira à des semaines de travail à temps plein à 41 heures (la moyenne annuelle étant de 35 heures mais en comptant cinq semaines de congés alors que les vacances scolaires sont bien plus longues), mi-temps quasi imposé au bon vouloir de l'administration, des contrats d'une durée maximale de 3 ans. On mesure le recul quand

on sait que les actuels surveillants peuvent être reconduits pendant sept années consécutives, qu'ils ont des horaires aménagés leur permettant de poursuivre leurs études, que le salaire pour un temps plein est de 960 euros (6 300 F) pour 32 heures par semaine alors que les futurs assistants d'éducation toucheront le Smic.

Les journées nationales de grève des 17 octobre, 26 et 27 novembre, appelées par les syndicats, ont été bien suivies par les surveillants et aides éducateurs dans bon nombre d'établissements. Dans plusieurs académies (Nantes, Rennes, Toulouse), des collectifs de surveillants et d'aides-

éducateurs en lutte se sont constitués, des assemblées générales se sont tenues ; elles ont appelé à des journées de grève et de manifestation.

A l'issue de la manifestation du dimanche 8 décembre, une première réunion nationale s'est tenue pour coordonner et amplifier le mouvement ; étaient présentes environ 70 personnes dont 40 surveillants et emplois-

jeunes. Il s'agissait de délégations venant essentiellement de Corse, Nantes, Rennes, Lorient, Brest, Caen et Toulouse, plus des représentants d'un collectif des emplois-jeunes d'Ile-de-France et d'un collectif Vie scolaire-Paris. Après le point fait sur les différentes grèves dans les régions, une coordination provisoire s'est créée et une initiative a été prise pour une

journée nationale de grève et de manifestation le jeudi 12 décembre. Enfin, les présents ont décidé de se revoir lors d'une coordination élargie qui aura lieu le samedi 14 décembre à Paris.

Tous étaient d'ailleurs bien conscients qu'une mobilisation d'ampleur nationale sera nécessaire pour que le gouvernement remballe ses projets.



Des emplois-jeunes dans la manifestation du 8 décembre 2002.

## Réduction des fonds sociaux

### **ENCORE D'AVANTAGE D'INÉGALITÉS À L'ÉCOLE**

Beaucoup d'enseignants ont réagi avec indignation en apprenant que les fonds sociaux qui servent dans les lycées et les collèges à aider les élèves les plus pauvres sont en diminution cette année, ce qui ne peut qu'accentuer encore l'inégalité.

Existant dans les lycées depuis 1991 et dans les collèges depuis 1994, ces fonds sociaux servent à faire face à des dépenses de transport, de sorties scolaires et permettent surtout d'aider les élèves à payer leurs fournitures scolaires, ou même l'achat de lunettes. Depuis 1997, il existe un autre fonds social pour financer les aides aux plus démunis afin de s'inscrire dans les cantines.

Les crédits inscrits au budget de l'Education nationale concernant ces fonds devaient s'élever pour cette année à 72

millions d'euros, mais le gouvernement n'en a distribué jusqu'à présent que 47 millions, un tiers de moins que prévu. Dans certains départements populaires, la baisse est plus importante encore, comme en Seine-Saint-Denis. L'inspecteur d'académie faisait état, dans un courrier du 8 novembre, d'une diminution globale de 53,23 % dans ce département par rapport à la dotation accordée en 2001.

On comprend l'inquiétude des enseignants et des parents des établissements situés dans les villes ou quartiers populaires, qui craignent non seulement qu'à l'avenir ces fonds diminuent encore, mais qu'ils soient supprimés.

Le gouvernement prend prétexte du fait que les crédits alloués en 2001 n'auraient pas tous été utilisés. Il y aurait donc des réserves. Mais si c'était le

cas globalement, ce qui reste à vérifier, tous les établissements n'ont pas ces réserves. Dans le même temps, ce qui alimente une inquiétude justifiée, les recteurs et inspecteurs d'académie, chargés de faire exécuter les décisions du gouvernement, ont invité les chefs d'établissement à utiliser ces fonds « avec prudence ». D'un côté, le gouvernement pousse les chefs d'établissements à ne pas trop dépenser l'argent, pour ensuite diminuer les crédits sous prétexte que tout l'argent n'a pas été dépensé !

Il serait au contraire indispensable que tous les établissements, en particulier ceux qui sont situés dans les quartiers ou cités populaires, aient des crédits en plus et non en moins.

Aline RETESSE



Peugeot  
Sochaux

## RESPONSABILITÉ PATRONALE CRIMINELLE

Renversé par un fenwick et traîné sur 5 mètres, un ouvrier de 56 ans a été grièvement blessé, le bras arraché, mardi 3 décembre aux usines Peugeot de Sochaux.

Le pire, c'est qu'un accident de ce genre, dans ce secteur, était prévisible et d'ailleurs dénoncé publiquement en tant que tel deux mois plus tôt : « *Un parcours du combattant dans un coupe-gorge* », titrait un tract CGT daté de septembre dernier, qui soulignait les risques encourus par les ouvriers qui doivent traverser fréquemment les allées où passent des engins élévateurs.

Aujourd'hui, la direction annonce qu'elle avait prévu de réaliser des travaux de sécurisation de ces passages... entre Noël et le Nouvel An ! « *Impossible de les réaliser plus tôt, compte-tenu des horaires de production non-stop* » ose-t-elle affirmer ! Mais les ouvriers savent bien que quand il s'agit de lancer de nouvelles fabrications, d'implanter de nouvelles machines, c'est tout de suite et non pas à la fin de l'année que la direction lance les travaux.

Alors chez Peugeot, c'est comme cela : il n'est pas possible de suspendre la production des voitures, mais il est tout à fait possible d'être gravement mutilé, voire de mourir au travail !

A signaler que la victime devait faire valoir ses droits à une cessation d'activité dans quelques mois...

Correspondant LO

SNECMA Gennevilliers  
(Hauts-de-Seine)

## GRÈVE À LA CENTRALE ÉNERGIE

Dans le groupe Snecma, il existe une retraite anticipée à 55 ans pour les travailleurs employés dans les secteurs classés « pénibles » : fours, forge, traitement thermique, sablage.

Depuis octobre, des négociations étaient en cours pour renouveler cet accord pour les quatre années qui viennent. Un secteur, la Centrale énergie, qui avait rétrogradé dans le classement de la pénibilité depuis l'accord de 1991, entendait faire valoir ses droits lors de ces nouvelles négociations. Ce secteur de la Snecma Gennevilliers compte seize salariés et est vital pour le fonctionnement de l'entreprise puisqu'il contrôle toutes les sources d'énergie (gaz, air comprimé, eau, électricité, chauffage) ainsi que celles d'une filiale voisine, Hispano.

Après un mois de négociations et devant le refus de la direction générale de reconsidérer leur cas, les travailleurs décidèrent, lundi 25 novembre, de se barricader dans le poste de contrôle de l'usine et de ne plus intervenir.

Après plusieurs jours de non-intervention, les systèmes se mirent en auto-sécurité, provoquant rapidement la paralysie de tous les centres de production de la Snecma et d'His-

pano. Plus de mille personnes dans l'usine se virent dans l'impossibilité de travailler. Beaucoup exprimaient leur sympathie à l'égard des grévistes : « *On arrête de bosser, il fait trop froid là-dedans ; de toute façon, ils ont raison. Ils ont un boulot bruyant. Il n'y a que comme cela que la direction comprendra* ». Le mouvement était soutenu par la CGT et la CFDT.

Le vendredi 29 novembre, au bout d'une semaine de blocage, la direction de l'usine de Gennevilliers lockoutait tout le personnel. Elle cherchait ainsi à monter le personnel de l'usine contre les grévistes. Raté ! Car beaucoup de travailleurs étaient contents de rentrer

chez eux, même si la direction affirmait qu'elle ne paierait le lockout que pour les vendredi, samedi et dimanche.

Durant le week-end, des négociations s'engagèrent en présence de cinq à sept grévistes à chaque réunion. La direction acceptait finalement de revoir sa copie, avec comme préalable une étude par un organisme extérieur pour juger de la pénibilité des travaux. Tout le monde avait bien compris que, en fait, elle cédait sans vouloir perdre la face.

La détermination de nos camarades a donc payé. Et ensemble, les grévistes ont décidé la reprise du travail, satisfaits d'avoir abouti.

Correspondant LO



Prométal  
Ressons-sur-Matz (Oise)

## NON À LA FERMETURE DE L'USINE !

Dans le département de l'Oise, on ne compte plus les usines qui licencient, ni celles qui ferment, comme l'usine Prométal à Ressons-sur-Matz, petite commune située non loin de Compiègne. C'est début novembre que les 74 salariés de cette usine de tôlerie ont appris que leur usine allait fermer un mois plus tard.

Ressons-sur-Matz compte 1 500 habitants. La plupart sont des travailleurs des usines de Ressons même ou des environs. La plus grosse usine de la commune est Yoplait. Il y a également Candia, Cilar (les emballages plastiques) ou d'autres petites entreprises de 50 à 100 salariés, soit 800 emplois environ au total. Dans nombre d'entreprises, les licenciements se multiplient. Ainsi, l'entreprise Publiettes a annoncé, il y a peu, la fermeture de son usine de Res-

sons pour déménager à Creil, avec tous les risques pour l'emploi que les travailleurs peuvent craindre. Maintenant, c'est l'usine Prométal qui est touchée.

Prométal est une filiale de Métalform qui compte près de 450 salariés au total sur cinq usines. Elle appartient à la famille Debreux. Les conditions de travail y sont très dures et les accidents nombreux. Un ouvrier est mort asphyxié, dans la cabine de peinture. Un autre, plus récemment, a failli subir le même sort mais a réussi à sortir à temps. Et il a fallu l'intervention d'un militant syndical de l'usine pour que les secours soient appelés !

A l'annonce de la mise en redressement judiciaire de son usine, le PDG, qui est de la même famille, a déclaré, dans la presse locale, que l'usine avait des « difficultés », qu'il était contraint d'agir ainsi et de sacrifier deux usines, celle de Verdun,

dans l'Est, qui emploie 49 salariés, et celle de Ressons. Apparemment, ces « difficultés » ne devaient pas l'inquiéter beaucoup, puisqu'il était en vacances en Guadeloupe quand les travailleurs apprirent qu'ils allaient, eux, se retrouver sur le carreau. Comme tous les patrons, celui de Prométal invoque de prétendues difficultés en sachant parfaitement que les travailleurs n'auront de toute façon aucun moyen de vérifier ses dires. Et de toute façon, même si difficultés il y a, pourquoi la famille Debreux ne prendrait-elle pas sur sa fortune pour que les travailleurs gardent de quoi vivre ?

Le patron, adepte des coups en douce, convoqua fin novembre les salariés à une réunion à la mairie, pensant les éloigner de l'usine et pouvoir ainsi faire emporter pièces et machines. Quelques travailleurs reçurent au même moment des propositions de reclassement mais dans une usine

située à des centaines de kilomètres, dans la Sarthe. On leur accordait seulement sept jours pour donner leur réponse.

Devant la situation qui leur était faite, les travailleurs de Prométal décidèrent de rester ensemble. Ils manifestèrent dans les rues de Ressons, se déplacèrent presque tous à un rendez-vous de la direction départementale du travail, et se retrouvèrent tous les jours à l'usine pour discuter, et surveiller l'arrivée de camions qui viendraient déménager les machines.

Malgré la décision du patron le 5 décembre dernier de boucler l'usine, les travailleurs continuent à se réunir dehors, pour montrer qu'ils résistent malgré tout. Bien des travailleurs des usines des alentours se sentent solidaires, car les agissements du patron de Prométal sont ceux de tous les patrons en ce moment : faire payer les salariés pour continuer à engranger des profits.

SNCF région toulousaine

# LES CHEMINOTS EN GRÈVE POUR LES EFFECTIFS

**Mardi 10 décembre, les agents de conduite de la région de Toulouse étaient toujours en grève. Commencée au lendemain de la journée d'actions et de manifestations du 26 novembre, cette grève entend dénoncer l'arrêt des embauches décidé par Gallois, président de la SNCF.**

Le blocage des embauches est un problème pour l'ensemble des travailleurs du rail. Pour les conducteurs de la région du sud-ouest, en cette fin d'année, au moment où se mettent en place les nouveaux horaires (« roulements ») de travail, la situation est devenue tellement insupportable qu'ils ont dû se mettre en grève pour qu'on les entende. Des travailleurs partant en retraite ne sont plus remplacés. Les programmes de formation d'agents de conduite ayant été ralentis pour raison d'économies, il manque dans leurs nouveaux roulements au moins une cinquantaine de postes d'agents de conduite pour avoir des horaires acceptables, du moins compatibles avec une vie familiale normale, ou à peu près normale. Ce manque de personnel apparaît d'autant plus important que le plan régional des transports annonce 134 dessertes supplémentaires d'ici à 2006. Comme dans les autres régions, la direction locale explique par exemple : « Pour 2004, il y aura 17 postes en

moins, mais en cas de reprise du trafic, nous pourrions faire appel à la vingtaine de conducteurs détachés dans d'autres régions. » Ainsi, la SNCF pourrait annoncer à un cheminot qu'il doit revenir illico sur Toulouse, même s'il est installé ailleurs, parfois depuis des années. Des travailleurs dont les effectifs, les horaires et le lieu de travail varient en fonction de l'importance du trafic et des calculs de rentabilité de la SNCF, tel est bien l'objectif de Gallois, si on le laissait faire.

Lundi 9 décembre, au troisième jour de la grève, les cheminots de la région toulousaine ont reconduit leur mouvement, la direction n'ayant rien cédé. Leur détermination est leur seul moyen pour contraindre la SNCF à prendre en considération leurs revendications, ne serait-ce que localement. Et si les 180 000 cheminots, tous concernés par cette politique de rentabilité assortie de restrictions de personnel et de moyens, s'y mettaient « tous ensemble » ? La direc-

tion n'aurait plus le choix de tergiverser comme elle le fait.

D'un côté, Gallois et le ministre de Robien décident de bloquer toutes les embauches et toutes les mutations, annonçant à l'ensemble des cheminots qu'ils devront faire le même travail, voire plus, avec 1000 travailleurs de moins à l'effectif ; de l'autre, ils se gargarisent d'adresses aux cheminots sur la qualité de la « première entreprise ferroviaire en Europe » que serait la SNCF grâce à eux.

Mais les cheminots ne se payent pas de mots. Et il est grand temps de montrer aux directions régionales, dans le sud-ouest et ailleurs, comme à Gallois et à tous ses compères du gouvernement que si la SNCF veut voir rouler ses trains, elle doit satisfaire aux revendications des travailleurs et en premier lieu, embaucher en suffisance.

Lucienne PLAIN

## TSI - Chantier SNCF des Ardoines - Vitry (Val-de-Marne)

**Sur le chantier des Ardoines de la SNCF, à Vitry dans le Val-de-Marne, le personnel de l'entreprise sous-traitante de nettoyage TSI, qui assure l'entretien des trains de banlieue, est en grève depuis le 26 novembre 2002.**

Cette grève a été déclenchée suite à l'annonce par la direction du licenciement de deux délégués du personnel, l'un de Sud, l'autre de la CFDT.

Les raisons invoquées dans l'un et l'autre cas ne sont que des prétextes. Pour l'un c'est l'altercation avec un

chef qui serait en cause, quant à l'autre il a été tout simplement victime d'un coup monté de toutes pièces par la direction. Alors, c'est de façon quasi unanime que l'ensemble du personnel s'est mis en grève pour empêcher ces licenciements.

Pour la direction de TSI et son représentant local, il s'est agi de se débarrasser de deux délégués d'un coup qui pouvaient être un obstacle à sa politique de réduction des coûts, imposée par le donneur d'ordre qu'est la SNCF. Et cette politique-là, nous en connaissons les conséquences : la SNCF fait pression sur TSI, qui fait pression sur nos chefs,

qui font pression sur nous et l'ambiance qui résulte de tout cela est exécrable. D'autant plus que, si la SNCF exige toujours plus de qualité, elle n'exige pas de l'entreprise TSI qu'elle embauche ou qu'elle ait le matériel adéquat.

Au bout de neuf jours de grève, les licenciements ont été commués en « avertissements accompagnés d'un rappel à l'ordre », mais nous n'avons pas cédé pour autant. Nous voulons l'annulation pure et simple de toute sanction. La direction prétend être d'accord pour les retirer mais elle ne veut pas l'écrire et nous sommes loin d'avoir confiance dans ses propos.

La semaine dernière, les cheminots de l'atelier des Ardoines ont débrayé nombreux et sont allés voir le responsable local de la SNCF pour lui demander de faire lever les sanctions pesant sur nos deux camarades. Cette marque de solidarité de la part des cheminots n'est pas pour rien dans notre moral et notre détermination à faire céder TSI.

Car c'est bien, au bout du compte, la politique de la SNCF qui est responsable de l'attitude de ses sous-traitants et c'est aussi à elle d'intervenir si elle veut que ses trains soient nettoyés.

Correspondant LO

## CONTRE LE LICENCIEMENT DE DEUX DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

## Transports

# Si c'était gratuit... Il n'y aurait pas de fraude !

La SNCF multiplie les contrôles, en particulier dans les trains de banlieue, et elle l'affiche en expliquant que la fraude lui coûte 200 millions d'euros par an et que c'est autant de services en moins.

C'est de bonne guerre de chercher à mettre de son côté les « bons payeurs » contre les « mauvais ». Mais ce n'est pas toujours convaincant, quand on voit l'état des « services » rendus, les pannes, les retards, les rames supprimées, bref ce qui fait en particulier le quotidien des banlieusards. On se dit que les fraudeurs ont le dos large !

Au lieu de dépenser des millions pour imprimer des billets, pour hérissier les passages de machines à faire payer les usagers et de pelotons de contrôleurs, ne serait-il pas plus efficace, et socialement utile, de

transformer les transports en commun en un service vraiment public gratuit ?

Certaines villes de moyenne importance ont déjà expérimenté la gratuité des autobus. Et certaines avec succès. A Châteauroux, dont l'agglomération compte 72 000 habitants, au bout de douze mois de gratuité, la fréquentation des bus a augmenté de 16 % ; le réseau a été réorganisé, en privilégiant les petites navettes pour le centre-ville et le coût de l'opération est couvert par le versement transport des entreprises. A Compiègne quatre lignes sont gratuites, à Mayenne, deux lignes ainsi qu'à Vitry où la gratuité a permis de réduire la circulation automobile dans le centre-ville.

Ceux qui contestent une telle pratique affirment que ce qui est possible pour une ville de



moyenne importance – et encore tant qu'on n'a pas à renouveler le matériel – ne le serait pas pour de grandes agglomérations. Peut-être... La gratuité en Ile-de-France et l'afflux de voyageurs qu'elle entraînerait nécessiteraient sûrement une réorganisation et un accroissement des moyens de transports, déjà plus que saturés. Mais il n'est pas sûr que cela coûterait plus cher que

ne rapporterait la suppression de tous les frais liés au paiement : impression des billets, mise en place et entretien de tourniquets et autres instruments de torture des usagers. En tout cas, cela aurait l'avantage d'éliminer la fraude.

Il s'agit là d'un choix de société : on pourrait décider de taxer davantage les entreprises – après tout, la plus grosse part

des déplacements se fait du domicile au lieu de travail – et on pourrait aussi choisir d'utiliser l'argent des impôts à véhiculer gratuitement des millions de voyageurs plutôt qu'à transporter quelques milliers de militaires dans des sous-marins ou porte-avions qui coûtent des milliards !

Sylvie MARÉCHAL



Italie

# FIAT MET 8 000 OUVRIERS À LA PORTE

## Berlusconi leur propose le travail au noir

« Les plus volontaires ou les plus chanceux trouveront un deuxième travail, peut-être pas officiel, qui fera rentrer un peu d'argent supplémentaire dans la famille. » C'est ce conseil tranquillement cynique de recourir au travail au noir que le Premier ministre italien Berlusconi s'est permis de donner aux ouvriers de Fiat, après l'accord intervenu le 5 décembre entre le gouvernement et les représentants du principal constructeur automobile du pays.

### Fiat impose ses conditions

En fait d'accord, c'est d'ailleurs une acceptation pure et simple des conditions de Fiat par le gouvernement. Les trois principales organisations syndicales CGIL-CISL-UIL, elles, ne pouvaient que se refuser à signer. Et pendant que, vendredi 6 décembre, les travailleurs de l'ensemble du groupe Fiat débrayaient et manifestaient dans tout le pays, les lettres annonçant à 5 600 d'entre eux leur mise au chômage commençaient à partir.

C'est donc 5 600 travailleurs qui ont été mis en « cassa integrazione » à zéro heure à partir du 9 décembre. Autrement dit, ils sont mis au chômage tout en continuant théoriquement à faire partie du personnel et en touchant en principe 80 % de leur salaire. La durée sera d'au moins un an, et plus probablement de deux, au terme desquels la Fiat n'a donné aucune assurance de les reprendre. En outre, 2 600 travailleurs pourraient être mis en « mobilité longue », sorte de préretraite.

Ainsi, c'est à quelques détails près le plan initial annoncé en octobre par le constructeur, comportant 8 100 suppressions d'emplois, qui a été entériné par Berlusconi. Huit mille cent travailleurs sont mis à la porte et le groupe automobile réussit à faire assumer une grande partie des frais de l'opération à l'État, par le biais de la « cassa integrazione » et de la « mobilité ». Les travailleurs payeront le reste, mis en mobilité ou au chômage avec une partie de leur revenu amputé ; en fait l'indemnisation de la « cassa integrazione » revient en général à bien moins des 80 % du salaire réel car elle ne com-

prend pas les diverses primes et est plafonnée à 776,12 euros par mois. Et il y aura en plus, pour tous, l'angoisse d'être peut-être purement et simplement licencié au terme des deux ans.

### Chantage à la fermeture

Ainsi, à l'usine de Termini Imerese en Sicile, ce sont en pratique tous les travailleurs du groupe Fiat Auto et de ses filiales Comau et Magneti Marelli qui sont renvoyés chez eux. Devant le scandale soulevé par la perspective de fermeture d'une des seules usines importantes de l'île, et face à la lutte désespérée des travailleurs de l'usine, bloquant tour à tour les

d'obtenir de l'État des aides sous le prétexte, habituel en Italie, du « développement du Sud », ce qui ne l'empêcherait pas de transférer quand même ses productions un peu plus tard ; ou bien aussi un chantage à faire entériner par les syndicats une « flexibilité » maximum. Celle-ci est déjà appliquée à l'usine de Melfi, dans le sud de la botte, usine ultra-moderne implantée il y a quelques années avec de nombreuses aides de l'État et qui fonctionne presque 24 heures sur 24 avec des horaires d'équipes et des cadences qui détruisent en quelques années la santé de ses ouvriers. « L'argent de l'État et le régime Melfi, ou bien la ferme-

succèdent régulièrement depuis des mois, accentuant la démoralisation et le désespoir des ouvriers et la conviction que, à terme, ce sont toutes les usines Fiat de Turin – avec tous les sous-traitants – qui pourraient être menacées.

En est-il vraiment ainsi ? Rien n'est moins sûr mais le fait est que les dirigeants de Fiat ont su s'y prendre, depuis des mois et des années, pour accentuer ce climat d'incertitude et en tirer parti. Malheureusement les directions syndicales ont fait en grande partie leur jeu. Ainsi, ces dernières semaines, si elles ont multiplié les journées d'action – dans le groupe Fiat, dans la métallurgie, ou bien à l'échelle des

taient pas pour eux, mais pour l'avenir industriel du pays, pour qu'il reste un vrai pôle automobile en Italie, venant en fait, à leur façon, à la rescousse des chantages de Fiat. Et par ailleurs les dirigeants syndicaux se sont bien gardés de relier la lutte des travailleurs de Fiat à la lutte des travailleurs de tout le pays. Celle-ci serait pourtant indispensable, pour l'interdiction des licenciements, pour faire payer les patrons, en fait pour le droit de continuer à vivre décemment en tant que travailleurs.

Car, en effet, il s'agit bien d'abord et avant tout de la vie et de la dignité des travailleurs de Fiat et de ceux de tout le pays. Car ces 8 000 quasi-licenciements chez Fiat sont une porte ouverte pour tous les patrons qui voudraient se débarrasser d'une partie de leur personnel. Le groupe Fiat se plaint de perdre de l'argent car il a séparé le secteur Fiat Auto, qui serait déficitaire, du reste du conglomérat. Mais le groupe dans son ensemble, et la famille Agnelli en particulier qui le contrôle, font des affaires en or notamment en tant que groupe financier.

Alors toutes ces richesses accumulées, produites en grande partie par la sueur et parfois avec la peau des ouvriers de Fiat pendant des décades, devraient servir d'abord à garantir leur emploi et leur salaire, quels que soient les aléas du marché automobile. Et cela, la classe ouvrière, en Italie comme en France, aurait parfaitement la force de l'imposer si elle parvenait à se mobiliser autour d'un tel plan de défense.

Au moment où Berlusconi et Agnelli s'accordent comme larrons en foire, où Berlusconi ricane en proposant carrément aux ouvriers de se débrouiller avec un travail au noir, c'est bien cela qui devrait être mis à l'ordre du jour par des directions syndicales dignes de ce nom.

André FRYS



autoroutes ou même le port de Palerme, Fiat a fait un semblant de concession en déclarant que l'usine pourrait être rouverte au terme d'un an de fermeture lui permettant de restructurer les chaînes et d'y transférer des productions faites auparavant... à Turin.

Mais en fait la direction du groupe ne s'est engagée à rien sur ce point et on peut s'attendre à de nouveaux chantages. Ce peut être un nouveau chantage à la fermeture, afin

de telle sorte que tel est en substance le chantage qui se profile de la part des dirigeants du groupe Fiat.

### Lutter pour le « plan industriel »... ou pour le droit des travailleurs à la vie ?

Ailleurs, à Turin en particulier, ces mises en chômage s'ajoutent à d'autres périodes de « cassa integrazione » qui se

regardent les régions concernées –, ce fut toujours au nom de la demande d'un « plan industriel ». Le groupe Fiat était interpellé, et le gouvernement appelé à intervenir, pour définir un tel plan, engager des investissements et des recherches dans la technologie et la qualité, étudier l'avenir des véhicules électriques, etc. Au cours des manifestations on pouvait entendre les dirigeants des trois syndicats proclamer que les travailleurs de Fiat ne se bat-